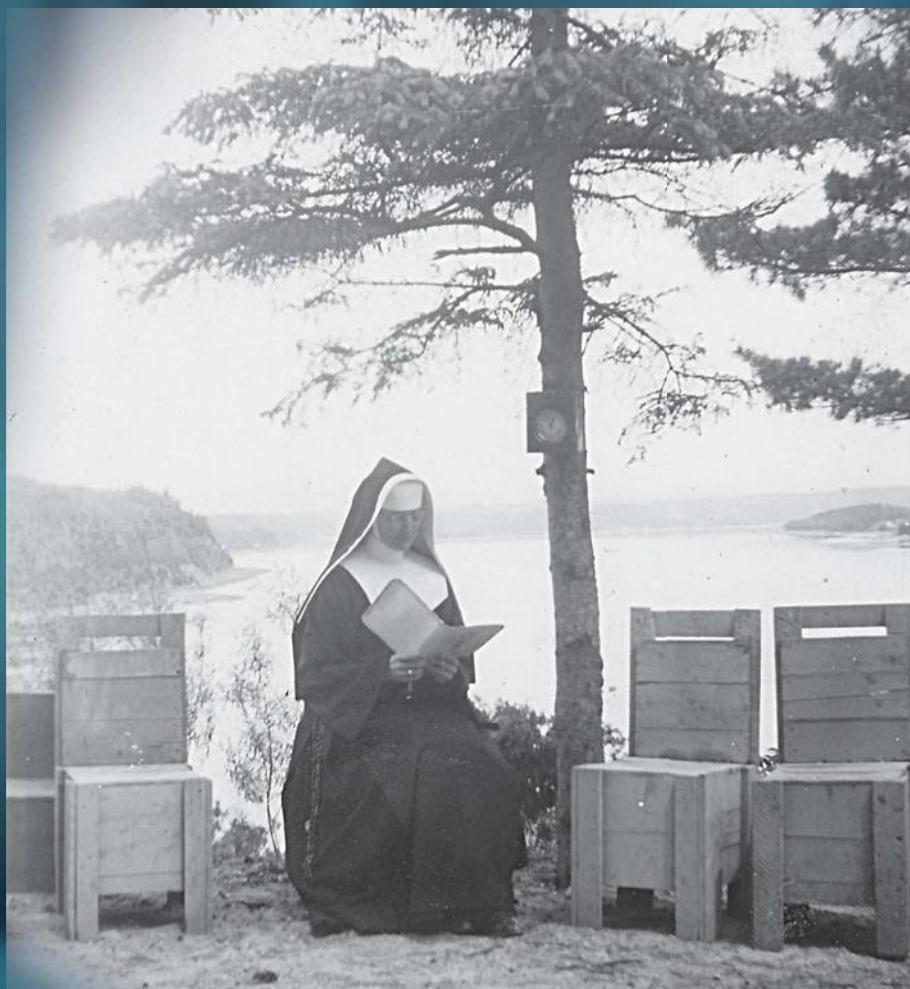


SAGUENAYENSIA

Volume 60, numéro 2, 2019

La revue **d'histoire**
du **Saguenay–Lac-Saint-Jean**



Congrégation des Sœurs de Notre-Dame
du Bon-Conseil de Chicoutimi

125 ans d'histoire à partager

10,00 \$

Université du Québec
à Chicoutimi

Depuis
1969

L'UQAC
INSPIRE

Plus de
57 000
diplômées
et diplômés
à travers
le monde



uqac.ca

UQAC



Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue d'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Publiée depuis 1959 par la Société historique du Saguenay

Volume 60, numéro 2, 2019

La revue d'histoire régionale *Saguenayensia* est publiée trimestriellement par la :

Société historique du Saguenay
930, rue Jacques-Cartier Est, local C-103
Saguenay, arrondissement Chicoutimi (Québec) G7H 7K9
Tél. : (418) 549-2805
Courriel: shs@shistoriquesaguenay.com
Site : www.shistoriquesaguenay.com
Facebook : Société historique du Saguenay

Les avis de changement d'adresse, les exemplaires non distribués et les demandes d'abonnement doivent parvenir à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Responsabilité des auteurs des textes : La direction de la revue *Saguenayensia* laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leur texte.

Droits d'auteur : En vertu des dispositions de la Loi sur le droit d'auteur (L.R.C., ch. C-42), les articles parus dans cette revue ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.

La Société historique du Saguenay est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2019
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN0581-295X

Tarifs d'abonnement annuel :

Étudiant canadien : 20 \$

Canada : 35 \$

États-Unis : 55 \$

International : 75 \$

Ce numéro : 10 \$ au bureau de l'organisme ou en dépôt commercial

Thématique : Sœur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Alice Arseneault), photographiée au bocage, sur le Cap de la Baleine, où les sœurs pouvaient venir se reposer durant leurs moments de détente, sans date.

Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.



SOMMAIRE

- 5 Éditorial
- 6 Nouvelles
Par Joëlle Hardy
- 8 Mot de la Supérieure générale
Par sœur Hélène Gagnon
- 9 « La Fondation sera bonne »
- 16 La croix et la craie : la mission éducative du Bon-Conseil
- 28 Du courage et de l'adaptation : les autres œuvres
- 34 La congrégation aujourd'hui
Par Félix Lafrance
- 38 Le Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi : création et évolution
Par Hélène Girard
- 42 Regard sur le patrimoine archivistique de la communauté
Par Hélène Lalancette
- 44 Le patrimoine bâti
Par l'équipe du Centre historique et des archives de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS

MEMBRES HONORAIRES

M^{gr} Jean-Guy Couture, Chicoutimi

MEMBRES PHILANTHROPIQUES - 500 \$ ET PLUS

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus

Lorenzo Beaulieu, Chicoutimi

Dr Louis Bélanger, Montréal

Samuel Boily, Jonquière

Louise Bouchard, Chicoutimi

Dr Jean-Charles Claveau, Québec

Jacques Coutu, Chicoutimi

Simon Coutu, Chicoutimi

Jean-Charles Dubé, Chicoutimi

Réjean Fournier, Québec

Gilbert Gravel, Chicoutimi

Joëlle Hardy, Jonquière

Dr Richard Harvey, Sherbrooke

Roger Larouche, Chicoutimi

Patrick Lapointe, Jonquière

Bernard Pelletier, Saint-Fulgence

Gilles Rinfret, Chicoutimi

Pierre Théberge, Chicoutimi

Aurélien Tremblay, Chicoutimi

Mélissa Tremblay, Chicoutimi

Dr André Villeneuve, Jonquière

WSP Canada Inc., Chicoutimi

MEMBRES BIENFAITEURS - 100 \$ À 499 \$

Céline T. Beaulieu, Gatineau

Jean-Eudes Bergeron, Chicoutimi

Miville Corneau, Chicoutimi

Jean Coutu, Chicoutimi

Louis Coutu, Verdun

Pierre Coutu, Lévis

Gilles Déry, Chicoutimi-Nord

Yves Desforges, Chicoutimi

Marcel Duchaine, Chicoutimi

Jean Laflamme, Chicoutimi

Jacques Lambert, Québec

Benoît Larouche, Saint-Gédéon

Honorable Jean-Claude Larouche, Chicoutimi

Michel Lavoie, Chicoutimi

Réginald Lavoie, Chicoutimi

Jean Lessard, Boisbriand

Lucien Martel, L'Anse-Saint-Jean

Jean-François Moreau, Chicoutimi

Jean-Marc Patoine, Jonquière

Julienne Perron, La Baie

Louise Perron, Québec

Nicole Perron, Montréal

Gérard Poulin, Saint-Gédéon

Eugène Roy, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Dr Yves Savard, Chicoutimi

Bernard Séguin, Laterrière

Laurent Yves Simard, L'Anse-Saint-Jean

Jean-Pierre Saint-Laurent, Alma

Suzanne Tremblay, Chicoutimi

Desmond Hudson, Planfield

MEMBRES CORPORATIF

Me Marc Beaulieu, notaire

Réjean Bergeron, Gestion Bersi Inc.

Sébastien Bergeron, Chiasson & Thomas inc.

Karl Blackburn, Résolu Produits forestiers

Pierre Dassylva, Les Immeubles Murdock inc.

Alain Gagnon, Syndicat National des employés de l'aluminium d'Arvida

Sylvain Gaudreault, député de Jonquière

Gilles Harvey, Société nationales des Québécoises et des Québécois

Yves Laflamme, Résolu Produits forestiers

Richard Martel, député fédéral de Chicoutimi

Josée Tremblay, Caisse Desjardins de Chicoutimi

MEMBRES DE SOUTIEN - 25 \$ À 99 \$ (Suite à la page 7)

Municipalité de Saint-Félix-D'Otis

Pierre Albert, Chicoutimi

Marc Allaire, Ottawa

Gilles Angers, Sainte-Rose-du-Nord

Robert Ascah, Montréal

Francklin Ash, Jonquière

Bernard Audet, Québec

Jean-Claude Basque, Chicoutimi

Jacques Beaudoin, Roberval

Marie Beaulieu, Montréal

Daniel Bindley, Chicoutimi

Agnes Brisson, La Baie

Camille Boily, Chicoutimi

Roméo Boivin, La Baie

Gilles Boivin, Québec

Jean-Guy Bouchard, Jonquière

ÉDITORIAL

Qu'il me soit permis, pour cet éditorial, de dire merci!

En premier lieu, de vous remercier, très chères sœurs de la Congrégation de Notre-Dame du Bon-Conseil pour votre confiance, car il s'agit d'un honneur de vous accueillir en nos pages. Nous souhaitons que les mots et les images de cette revue garantissent à votre histoire une pérennité et que tous les lecteurs se souviennent de votre héritage pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et autres localités du monde.

En deuxième lieu, de souligner votre dévotion et votre détermination dans l'accomplissement de votre mission. La région a vu son développement s'accroître par vos actions. Les villes et villages ont été soutenus par votre présence dans les institutions d'enseignement. Vous avez su vous adapter et évoluer au rythme de la société de plus en plus laïque.

Finalement, de vous souhaiter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour les années à venir.

Chers lecteurs et lectrices, vous aurez donc la chance de découvrir l'histoire de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil et leur vision de l'avenir grâce aux articles de cette revue composés par Félix Lafrance, sœur Hélène Gagnon, Hélène Girard, Hélène Lalancette ainsi que l'équipe du Centre historique et des archives de la congrégation.

Je profite aussi de cet éditorial pour adresser nos sincères remerciements à tous les commanditaires et aux donateurs, grâce à qui ce numéro commémoratif est possible. Toute l'équipe de la Société historique du Saguenay vous invite à découvrir le patrimoine de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil et à visiter leur établissement muséal, le Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Joëlle Hardy, directrice générale de la Société historique du Saguenay

La Société historique du Saguenay tient à souligner la participation financière de ces organismes subventionnaires. Leur aide et leur confiance sont essentielles au fonctionnement de l'organisation.

Éditeur

Société historique du Saguenay

Équipe de l'édition

Directrice

Joëlle Hardy

Archiviste

Sara-Jeanne Lemieux

Coordonnatrice aux projets et aux communications

Audrey Naud

Collaboration spéciale

Félix Lafrance

Sœur Hélène Gagnon

Hélène Girard

Hélène Lalancette

Équipe du Centre historique et des archives de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil

Révision linguistique et typographique

Samuel Boily

Dany Côté

Guy St-Jean

Mise en page

Joëlle Hardy

Conseil d'administration

Simon Coutu, président

Guy Wells, vice-président

Mélissa Tremblay, trésorière

Jean-Claude Martel, secrétaire

Richard Banford, administrateur

Marc Beaulieu, administrateur

Martin-Thomas Côté, administrateur

Pierre Deschênes, administrateur

Yves Laperrière, administrateur

Jean-François Moreau, administrateur

Janick Tremblay, administratrice



BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC



NOUVELLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

Par Joëlle Hardy, directrice générale
Société historique du Saguenay

2019, une année importante

La Société historique du Saguenay fête son 85^e anniversaire de fondation, ainsi que 60 années de publication de la revue *Saguenayensia*. Cette année est accueillie avec sagesse et excitation, car elle vous réserve une série de belles activités de diffusion, de magnifiques projets de développement et de florissants partenariats. La première grande surprise de l'année est de taille : nous vous offrons un nouveau site Internet! Il est déjà en ligne, vous pouvez le découvrir au www.shistoriquesaguenay.com! Amusez-vous à l'explorer, de nombreuses rubriques mériteront d'être consultées régulièrement!

Récentes acquisitions

À la fin de la saison automnale 2018, de nouveaux fonds ont été constitués et des versements complémentaires ont été reçus : le Fonds Nicole Wells (P0318), le Fonds Dr Normand Tremblay (P0310), le Fonds Fernand Laroche (P0321), le Fonds Association féminine d'éducation et d'action sociale - AFÉAS (F0001), le fonds de la Légion royale canadienne succ. 209, Arvida (P0322), le Fonds Raymond Labonté (F0491), le fonds Léon Gamache (F0102), Fonds Roméo Boivin (F0501) et des ajouts à la collection de la Société historique du Saguenay (P002). La Société historique du Saguenay est ainsi plus riche depuis novembre dernier de 0,64 mètre linéaire de documents textuels et de 6982 documents iconographiques, de 15 images en mouvement, de 70 publications et de 14 petits objets.

Bien que ces récentes acquisitions ne soient pas encore disponibles à la consultation, des centaines de fonds d'archives plus anciens relatant l'histoire régionale sont accessibles pour vos recherches. Effectuée selon la *Politique d'acquisition des archives privées* de la Société historique du Saguenay, l'acquisition d'archives vise à contribuer à la sauvegarde et à la préservation du patrimoine archivistique saguenéen et ainsi, à répondre aux besoins des chercheurs.

Service de gestion documentaire

La Société historique du Saguenay développe actuel-

lement un nouveau service de gestion documentaire afin de satisfaire les besoins des entreprises, des organismes à but non lucratif et des organismes publics sur son territoire. Nous avons très hâte de vous présenter notre nouvelle ressource et de vous informer plus en détail des spécificités de ce service. Si vous avez des besoins en gestion documentaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de trouver avec vous la solution idéale afin de combler vos besoins.

Procès à l'ancienne 2019 À l'ombre de la cathédrale

La Société historique du Saguenay est fière de la troisième édition du *Procès à l'ancienne*, la campagne de financement annuelle. Grâce à l'implication bénévole du conseil d'administration et de plusieurs dizaines de partenaires, l'organisme a présenté une scénarisation mettant en valeur la colonisation de 1919.

Cette réussite est possible par l'implication de nos nombreux collaborateurs et nous désirons sincèrement les remercier. Ces précieuses personnes sont Roger Blackburn, Martin-Thomas Côté, Simon-Olivier Côté, Richard Courchesne, Guillaume Desautels, André Gobeil, Dario Larouche, Mylène Lavoie, Claudia Madore, Frédéric Michel, Jennifer Paré, François Tremblay et Denis Villeneuve. Merci pour votre temps, votre ferveur et votre adaptabilité!

Merci à nos partenaires qui ont permis la réalisation de l'événement et/ou l'atteinte de l'objectif de financement : MAAtv SLSJ, Reservatech.net, Desjardins (Caisse de Chicoutimi et Groupe Girard Lacroix Martin Bérubé Desjardins groupe financier), Journal *Le Quotidien*, Famille Dr Philippe et Aline Coutu, 95 7 KYK, Raymond Chabot Grant Thornton, Cain Lamarre, Université du Québec à Chicoutimi, Port de Saguenay, Elkem Métal – Chicoutimi, Trigone, Fondation Françoise Simard commanditée par Pierre Théberge, Andrée Laforest, députée de Chicoutimi, Centre d'histoire Sir-William-Price | Centre histoire Arvida, Coderr, François Tremblay, député de Dubuc, Galerie d'art La Corniche, Gromec, Immeubles Murdock, Karine Trudel, députée de Jonquière, La Fabuleuse Histoire d'un Royaume, Lajoie Lemieux

Notaires, Lessard Gilbert Brui, Municipalité de Rivière-Éternité, MRC du Fjord-du-Saguenay, Pro de la copie, Pluri-Capital, Québec Issime, Réflex Paysage, Richard Martel, député de Chicoutimi-Le Fjord, Soluson, Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, Système Adex, Théâtre 100 Masques et Ville de Saint-Honoré. Merci à vous tous pour votre générosité, vous faites une grande différence!

Les journalistes et les médias de la région nous ont publicisé et reçu en entrevue dans les dernières semaines :

MAtv SLSJ, 95,7 KYK, *Le Quotidien – Progrès WE*, Radio-Canada, TVA, TVDL, CKAJ, CEUC radio et La Pige! Merci à vous tous pour votre accueil chaleureux!

Merci aux membres du conseil d'administration et au personnel de la Société historique du Saguenay pour leur énergie et leur implication dans la réalisation de cette importante campagne de financement.

Au nom de tous les acteurs, les bénévoles et le conseil d'administration de la Société historique du Saguenay, nous vous remercions, très chers membres, de venir vivre cette grande aventure avec nous!

Émission MAtv SLSJ

À découvrir cet été 2019, la Société historique du Saguenay aura sa propre émission de télévision sur la chaîne de MAtv SLSJ! L'histoire de la cinématographie au Saguenay-Lac-Saint-Jean est au cœur du projet et des documents d'archives seront présentés.



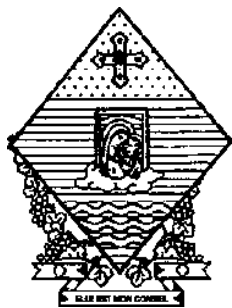
Crédit : Marc-André Couture de Joncas Marketing Inc.

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS (suite)

Sylvain Cloutier, Chicoutimi
 Pierre De Champlain, La Baie
 Mario Defoy, Saint-Adelphe
 Patrick Dery, La Baie
 Marc Doré, Montréal
 Claude Duchaine, Chicoutimi
 Lise Dufour, Québec
 Diane Fillion, Chicoutimi
 Jacques Fortin, Québec
 Jacques Fortin, Chicoutimi
 Florence Foster, Chicoutimi
 Gilles Gagnon, Jonquière
 Denis Gagnon, Laval
 Denis Gagnon, Chicoutimi
 Martin Gauthier, Chicoutimi
 Guy Girard, Jonquière
 Jean Girard, Chicoutimi
 Luc Girard, Gatineau
 Jocelyne Grenon, La Baie
 François Guérard, Jonquière
 Benoit Imbeau, Chicoutimi
 Louise Lambert, Québec
 Madeleine Laroche, Chicoutimi
 Denis Lepage, Jonquière
 Michel Laprise, Arvida
 Éric Larouche, Chicoutimi
 Michel Laprise, Arvida
 Madeleine Laroche, Chicoutimi

Michel Lemay, Chicoutimi
 Jean-François Maltais, Jonquière
 Bruno Marquis, Saint-Hubert
 Jacinthe Morneau, Chicoutimi
 Louise Pedneault, New York
 Jacques Pelletier, Chicoutimi
 Raymond Phillon, Laval
 Dr Alyre-J. Picard, Alma
 Matthieu Picken, Jonquière
 Gisèle Piedalue, Winnipeg
 Dr Camille Plourde, Chicoutimi
 Val Rasmussen, Jonquière
 Jacques Renaud, Saint-Nazaire
 Claude Richard, La Baie
 Nicolas Simard, Varennes
 Aubert Simard, Chicoutimi
 Denise Simard, Chicoutimi
 Suzie Sirois, Saint-Bruno
 Pierre Tremblay, Alma
 Pierre Tremblay, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
 Raymond Tremblay, Québec
 Marie-Paule Tremblay, Chicoutimi
 Gérald Tremblay, Jonquière
 Jean-Éric Tremblay, La Baie
 Camil Tremblay, Québec
 Yves Truchon, Lac Kénogami
 Claude Turcotte, Saint-Fulgence

125 ANS D'HISTOIRE À PARTAGER



L'année 2019 pour notre congrégation signifie que 125 ans se sont écoulés depuis la fondation de notre communauté religieuse. Une communauté fondée à Chicoutimi en 1894 par Françoise Simard. À cette date, une femme de chez nous a répondu Oui à son évêque

Mgr Michel-Thomas Labrecque afin de répondre à un grand besoin d'éducation dans son diocèse.

Au cours de ces 125 ans, ce sont 1 580 jeunes filles qui sont entrées dans la communauté des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. Dans les premières décennies, ces religieuses ont exercé la fonction d'institutrice dans les écoles publiques. Elles ont souvent travaillé dans des conditions proches du dénuement. Cependant, elles ont persévéré et continué la mission confiée.

Les Sœurs du Bon-Conseil ont été présentes là où les besoins ont été manifestés par les paroisses et l'évêque du diocèse : que ce soit au Saguenay, au Bas-Saguenay, autour du lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord, en Afrique ou au Chili. La mission d'éducation et le soutien aux démunis a toujours suscité un Oui de la part de chacune appelée à y répondre. Depuis 125 ans, notre cœur bat face à cet appel à notre mission commune.

À la lecture des textes de l'enseignant en histoire Félix Lafrance, vous découvrirez la multitude d'endroits où nos sœurs ont accompli la mission confiée.

Nos devancières ont aussi bâti les immeubles que nous occupons encore aujourd'hui. Elles ont travaillé la terre, enlevé les souches et les roches afin de faire de notre maison une place de rassemblements et de prières. Tout ce patrimoine bâti est sous les yeux de la population, en face d'une rivière magnifique, le Saguenay.

Selon les manuels d'histoire, la traversée du Saguenay de 1894 a été houleuse et ce n'est certainement pas la seule difficulté à laquelle les Sœurs du Bon-Conseil ont eu à faire face. L'une d'elles s'est vécue

lors de la Révolution tranquille dans les années 1960, où nous avons vu le passage de notre mission sous le couvert de l'enseignement prendre fin.

Notre mission d'éducation a pris alors une forme pastorale, paroissiale et sociale toujours animées de la même vision : l'éducation des jeunes, des femmes et des plus défavorisés(es) de notre société. Des projets communautaires, des projets d'aide aux jeunes et aux démunis(es) sont nés.

En 2019, soit 125 ans plus tard, nous sommes encore un peu plus d'une centaine de religieuses et notre mission est toujours aussi présente. Une mission adaptée à notre âge, mais en mission aujourd'hui et demain grâce aux personnes qui ont à cœur de développer un monde plus beau, plus humain.

Ce numéro de la revue *Saguenayensia* vous révélera un côté de nous. Mais, elle aidera à préserver l'histoire de ces femmes, ces religieuses qui ont fait et font encore en sorte que l'éducation soit et demeure une préoccupation constante pour toutes les générations. Cette revue, nous l'espérons, aidera aussi à assurer la pérennité de notre histoire.

En terminant, je veux dire un remerciement spécial à nos employés(es). Nous sommes très reconnaissantes envers eux, envers elles. Ces employés(es), qui chaque jour nous accompagnent et répondent à nos besoins. Leur travail est essentiel et important. Nous sommes conscientes que sans eux, sans elles, nous ne pourrions plus être aussi présentes dans nos tâches et dans nos engagements.

Merci aussi à la population qui nous a toujours cordialement reçues dans chaque ville et chaque village. Nous sommes heureuses et fières de vous avoir eu à nos côtés. Vous avez été d'une grande générosité et votre accompagnement nous a toujours fait chaud au cœur. Merci.

S. Hélène Gagnon
Sœur Hélène Gagnon
Supérieure générale

« LA FONDATION SERA BONNE »

Par Félix Lafrance
Enseignant en histoire

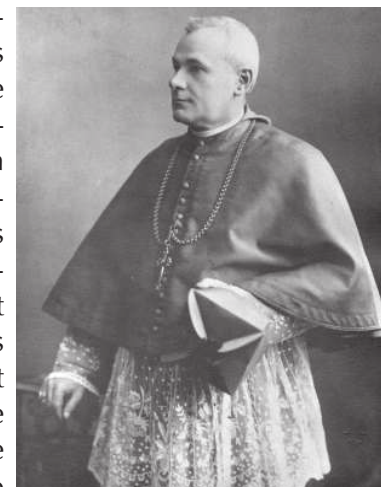
« Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et me suive. » Ce verset (16:24), tiré de l'Évangile de Mathieu, est celui qu'utilise Mgr Labrecque dans une lettre adressée à Françoise Simard pour l'inviter à échanger ses habits civils pour ceux d'abbesse et ainsi fonder son obéissance et sa vie religieuse à travers l'œuvre à venir. « Continuez de prier [et] communiez le plus souvent que vous pourrez pour attirer les bénédictions de Dieu sur l'entreprise [...] en attendant de bénir lui-même [sic] cette œuvre afin qu'elle puisse contribuer à sa gloire et au salut des âmes.¹ »

L'œuvre dont il parle, c'est la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, fondée en 1894. Un groupe de femmes dévouées qui donnent leur vie au service de la population de son diocèse depuis 125 ans pour répandre « la science, l'amour et la piété », notamment à travers l'éducation des jeunes. D'humbles institutrices de petites écoles, elles deviennent des modèles en matière d'instruction, avant de faire profiter de leur expertise des missions en pays étrangers et divers secteurs de la société québécoise.

Celui qui est derrière la fondation de cette communauté est Mgr Michel-Thomas Labrecque (1849-1932), l'évêque de Chicoutimi. Intelligent, homme de culture et de foi, il a de l'expérience en matière d'éducation et tient cette dernière en haute estime. Selon lui, les connaissances nourrissent, protègent et fortifient la foi. Sa nomination, il ne l'a pas voulue², car elle l'éloigne de ce qu'il affectionne – les études, l'enseignement et la prière – au profit du tumulte des affaires du monde. Vers la fin de son parcours scolaire au Séminaire de Québec, en 1876, il y débute une carrière comme professeur de théologie morale et de rhétorique qui le mène à la direction de l'établissement et à celle des séminaristes. Il devient également le premier chapelain de l'Académie commerciale des Frères des Écoles Chrétiennes, fonde la Congrégation de la Sainte Vierge et l'œuvre des clercs

et multiplie les conférences publiques. Ses études doctorales le font voyager aux États-Unis, en France et en Italie, où il est influencé par les théologiens romains. Le consensus idéologique et l'obéissance que ces derniers préconisent pour maintenir l'ordre social dans le monde chrétien trouvent écho chez cette figure paternelle et intransigeante.

Selon lui, le peuple de Dieu, pour ne pas être séduit par les maux du temps (alcoolisme, matérialisme, socialisme, franc-maçonnerie, protestantisme, exode américain), doit être fortement encadré par un clergé autoritaire. En ce sens, il assimile les initiatives et réclamations populaires à une tentative diabolique de renverser l'ordre. La seule action sociale légitime doit venir du haut³.



Mgr Labrecque. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Comprendre l'œuvre à venir

C'est ainsi qu'il conçoit sa tâche d'évêque de Chicoutimi, à laquelle il est élu le 8 avril et nommé le 18 avril 1892 et par laquelle il imprègne de sa personnalité l'Église régionale pendant 35 ans. À cette époque, le diocèse comprend le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, mais aussi Charlevoix et la préfecture du golfe du Saint-Laurent, qui s'étend jusqu'au bout de la basse Côte-Nord et qu'il visite une première fois à l'été 1895. Ses va-et-vient à travers les paroisses, ses échanges avec les prêtres et ses visites scolaires lui montrent le vrai visage de son diocèse et le convainquent de l'urgence d'y développer l'œuvre éducative.

En l'absence de véritables politiques gouvernemen-

tales, les écoles sont rares et miséreuses, les instituteurs et institutrices en nombre insuffisant et souvent incompetents, le matériel pédagogique mal adapté, les enfants trop souvent privés d'instruction pour aider des parents apathiques à cette cause et qui en ont besoin pour les travaux des champs ou pour en tirer des revenus indispensables dans l'industrie du bois. Certes, le nombre d'écoles élémentaires et modèles a plus que doublé depuis 15 ans, les inscriptions considérablement augmentées, passant de 29 % à plus de 40 %, de même que la clientèle des écoles secondaires, et le nombre d'instituteurs venant de l'École normale de Québec depuis sa fondation en 1857 améliore leur qualité⁴. Mais le système scolaire est loin d'être à maturité et s'attire les critiques du clergé comme du milieu libéral. La situation inquiète Mgr Labrecque⁵. En cette période où la démographie de son diocèse augmente rapidement, elle est impropre à multiplier et à préparer les éducateurs nécessaires pour assurer son sain développement et tenir à distance les ennemis de la religion. La faible organisation sociale, l'isolement, l'ignorance et l'oisiveté de la jeune région lui font craindre des désordres. Pour les éviter, la création d'institutions chapeautées par le clergé et destinées à embrigader les énergies s'avère le remède de prédilection⁶.

Avec l'arrivée du train, de l'électricité et de l'industrialisation, la vigueur prodiguée dans ce sens par le monde religieux favorise la diversification sociale et économique de la région à la fin du XIX^e siècle⁷. Mgr Dominique Racine, par exemple, fonde différents établissements d'éducation : l'Institut des Sœurs du Bon-Pasteur à Chicoutimi en 1864, le Séminaire de Chicoutimi en 1873 et la première école ménagère régionale du Canada, celle des Ursulines de Roberval, en 1882. Dans la foulée, différentes communautés extérieures à la région y sont ainsi appelées pour en encadrer le développement. Mgr Labrecque y est sensible dès son arrivée et, conscient des limites des œuvres présentes pour pallier aux besoins créés par l'intense colonisation, déploie ses efforts à recruter des instituteurs et des communautés pour éduquer la population (Frères Maristes, du Sacré-Cœur, Sœurs du Saint-Rosaire, et autres). Les effectifs sont rares. Il s'active donc inlassablement à faire naître, à maintenir et à financer les municipalités scolaires à travers le territoire⁸. Il promeut la cause de l'éducation auprès des parents et des élites dans ses nombreuses visites

paroissiales⁹. Il lui arrive même de remplacer une institutrice malade ou récemment mariée et d'instruire des enfants. Mais la situation demeure précaire. Il lui faut de l'aide.

Pour lui comme pour le reste de l'épiscopat canadien du temps, la survie et le destin du peuple canadien-français doivent passer par le peuplement de régions agricoles et par leur adaptation à la nouvelle économie de marché¹⁰. L'Église, véritable instrument national de cette idéologie agriculturiste, offre un cadre à cette adaptation. L'école est en cela la plus importante institution. Et, à côté du développement agricole et des missions, c'est là le grand projet de l'évêque : faire naître ici une véritable œuvre éducative vouée au maintien de l'identité¹¹. Pour y arriver, il veut fonder une communauté de religieuses missionnaires et enseignantes qui se chargerait de l'enseignement primaire et de la tenue des écoles du diocèse¹². Sa recherche d'une personne pour la diriger s'arrête sur Françoise Simard.

La Fondatrice Françoise Simard

Françoise Simard est issue d'un couple de pionniers venus de Baie-Saint-Paul s'établir à Saint-Alphonse de Grande-Baie. En ses vertes années, elle étudie à l'école du village avant de s'initier, comme la plupart des jeunes filles de l'époque, aux travaux domestiques auprès de sa mère. On la dit intelligente, énergique, appliquée, sérieuse, docile, douce et patiente¹³.

Des dispositions qui la mènent, à la fin de l'été 1874, à l'âge de 23 ans, au noviciat des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec avec sa sœur Olympe. L'habit lui sied bien. La novice aime la vie communautaire, excelle à l'ascétisme caractéristique de celle-ci et pour laquelle elle se dit bien formée par son esprit de piété et de renoncement¹⁴.

Celle qui se fait alors appeler sœur Marie-



Françoise Simard. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

de-Saint-François-Régis se sent appelée par une vie religieuse consacrée à Dieu. Pourtant, les hémorragies pulmonaires et la faiblesse extrême qu'elle subit lui valent, sur avis du médecin et après des tentatives de rétablissement, d'être renvoyée dans sa famille par les autorités. Elle y fait convalescence une année avant de partir, cette fois, au noviciat des Sœurs Grises de la Charité à Montréal. Une seconde fois, sa santé chancelante lui vaut un renvoi prématuré le printemps suivant. Sa foi en Dieu lui donne courage à travers cette épreuve.

On la retrouve ensuite à l'emploi comme gouvernante du curé Pierre-Hubert Beaudet, dans le village parental, puis à Baie-Saint-Paul pendant huit ans. Ce dernier apprécie son sens de l'administration et de l'initiative¹⁵. En 1890, elle a 39 ans et est de retour chez sa sœur Olympe, à Sainte-Anne de Chicoutimi, pour prendre soin de ses parents âgés. Elle est recrutée pour enseigner à Saint-Fulgence au cours de l'année scolaire 1891-1892. Sa personnalité y est remarquée par certains clercs, comme le procureur du Séminaire, l'abbé Elzéar De Lamarre, qui en parle à Mgr Labrecque afin de combler ses recherches d'une fondatrice pour son projet.

De retour dans sa famille à l'été, elle reçoit le 29 septembre 1894 la visite de l'abbé De Lamarre qui vient l'instruire des intentions de l'évêque. Étonnée et doutant d'avoir les compétences et la santé nécessaires pour de telles responsabilités, elle décline d'abord, avant de demander à prier et réfléchir quelques jours. Le 8 octobre, elle vient donner sa réponse négative à l'abbé et à l'évêque, mais ce dernier l'envoie de nouveau prier à travers une neuvaine accompagnée d'une relique de saint François de Sales. Sa détermination porte fruit. Le 15 octobre, elle lui écrit : « Le projet que Votre Grandeur a formé à mon sujet est grand, je me reconnais bien indigne d'une si haute considération. Cependant, j'accepte la demande qu'elle m'a faite, espérant que Dieu dans sa bonté m'accorde les grâces que j'aurai besoin dans l'état qu'il me destine¹⁶. »

Dans le secret, celle qu'on appellera Mère Marie-du-Bon-Conseil se prépare. Elle manque d'assurance, mais est déterminée à accomplir la volonté de Dieu. Ce dernier lui envoie d'ailleurs des signes encourageants. C'est du moins ainsi que les contemporains de l'époque considèrent les événements du 3 no-

vembre. C'est pour eux le signe d'un démon désireux de couper court à une entreprise divine destinée à transformer la région¹⁷. Ce jour-là, Françoise Simard traverse le Saguenay, de Sainte-Anne à Chicoutimi, sur une chaloupe guidée par Épiphan Gagnon et sur laquelle la tempête se déchaîne subitement et dangereusement. On la perd alors de vue et la croit coulée. « La fondation sera bonne; c'est le démon qui veut vous engloutir, mais il ne réussira pas ». Ces mots de son beau-frère Cléophe Brassard qui l'accompagne semblent conjurer le sort, le temps redevenant calme et l'embarcation atteignant enfin la rive. Le lendemain, accomplissant le rêve de Mgr Labrecque, la femme amorce les préparatifs de la fondation de la communauté qu'elle dirigera pendant 24 ans.

Évolution des effectifs et du patrimoine immobilier

Le premier chapitre de l'histoire de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil est dédié à l'installation matérielle, à la détermination des règles et exercices, au recrutement et à la formation des membres. Des tâches qui requièrent toute l'attention de l'évêque et qui, à travers les écueils et les défis de l'époque, montrent toute la volonté, le dévouement, le sens de l'initiative et la force d'adaptation de ces femmes dont le mérite est rapidement reconnu.

Au départ, Mère Marie-du-Bon-Conseil et sa seule compagne, Georgianna Bergeron, résident dans un couvent provisoire aménagé au troisième étage de l'évêché. Une poignée d'autres novices arrivent dès la première année, si bien qu'on s'y sent tôt à l'étroit. Sous l'impulsion et la surveillance du prélat qui en assume les coûts (3 800 \$), la construction d'un monastère sur le côté est de l'évêché débute en avril 1895 et corrige rapidement la situation.

Les sœurs sont huit à y entrer le 10 octobre. Leur nombre se multiplie et grimpe à 23 en 1898. Elles sont 41 en 1902, dont 26 professes, 11 novices et quatre postulantes. Mère Marie-du-Bon-Conseil prononce ses vœux la première, lors d'une cérémonie qui précède la messe de minuit du 24 décembre 1896.

La communauté progresse bien dans les débuts, mais elle n'a pas la tâche facile. Toutes s'adonnent aux exercices spirituels quotidiens, certaines s'occupent de la cuisine et de l'entretien ménager du monastère,

de l'évêché et du Séminaire¹⁸, tandis que les autres étudient et préparent la fondation des missions d'éducation. En ces premiers temps, les travaux manuels reliés à l'aménagement du terrain du monastère et du potager sont pénibles. Chaque été, de 1896 à 1898, et encore lors des agrandissements de 1901 et de 1910, les sœurs abattent et transportent les arbres, enlèvent et déplacent à mains nues et à la pelle les pierres et les souches, labourent et ensemencent la terre. Sœur Saint-Emmanuel (Blanche Bergeron) raconte : « Le bruit des pelles, des pioches, des bèches [...] recommence, et de même aussi, les éclats de rire, les actes d'énergie et de courage. [...] une quinzaine de novices et postulantes aux poignets faibles et délicats maniant ces instruments de travail avec une dextérité sans pareille. De plus, on transporte, non des collines, mais des roches et d'énormes roches; on arrache des souches à racines très longues, des souches enfoncées très profondément dans la terre... qui auraient peut-être effrayé plus d'un homme. [...] Ainsi, en peu de temps, et sans qu'il en coûte un sou, surgit un terrain bien nivelé, un terrain dont une par-



Les premières sœurs, 1899. Source : Collection Archives Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

La jeune communauté connaît ses premiers décès et deuils, voit six novices dévouées à l'entretien du Séminaire la quitter, organise une première mission extérieure à Montmagny et reçoit le contrecoup de la crise religieuse qui secoue alors la France. Si cette crise « soulage » Mgr Labrecque en permettant le détachement de la préfecture du golfe Saint-Laurent de son diocèse, elle provoque aussi le retour de plusieurs missionnaires de la Côte-Nord à la maison-mère de Chicoutimi, en plus de l'hébergement forcé de plusieurs contemplatives françaises, ce qui impose un réaménagement important et une perte d'intimité.

En 1910, le Bon-Conseil compte 78 membres. Leur âge oscille entre 13 et 43 ans, leurs origines sont à la fois modestes et aisées, certaines possèdent un diplôme et se destinent à l'enseignement, les autres aux travaux manuels. C'est la communauté qui s'étend le plus géographiquement sur le territoire québécois et dont la zone de recrutement est la plus grande²⁰. Ses membres venaient, dans les débuts, du Saguenay et de Charlevoix, mais les récentes fondations jeannoises et la création de l'Hôpital Guay, à Montmagny, les font maintenant beaucoup venir du Lac-Saint-Jean et des régions de Québec et de la rive sud du Saint-Laurent; quelques-unes venant même de la Côte-Nord, de Montréal et des États-Unis. L'augmentation se fait surtout sentir l'été, lorsque les missionnaires sont de retour après l'année scolaire. Au printemps 1910, la communauté décide de leur bâtir la Maison blanche, en haut sur le cap, et de donner les dortoirs qu'elles utilisaient aux recrues. La



Premier monastère, 1895. Source : Collection Archives Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

tie sourit à la prochaine semence et l'autre [sert] à faire un bel entourage à la bâtisse dont on jette les fondations.¹⁹ » De plus, les sœurs participent à la construction et entretiennent de nouveaux bâtiments : hangar, étable, grenier, laiterie, glacière. De nouveaux travaux naissent, comme faire la glace durant l'hiver, fendre et transporter le bois de chauffage, traire les vaches, nourrir les poules et autres.

Alors que l'institut évolue favorablement, l'année 1903-1904 s'avère plus turbulente. « Notre dure année », c'est en ces termes que la supérieure l'évoque.



Maison Blanche adjacente au monastère, 1918. Source : Collection Archives Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

même année un incendie dans un hangar fait perdre quelques bâtiments mineurs causant des dommages pour 1 800 \$. La reconstruction est permise par des dons ecclésiastiques. Deux ans plus tard, en 1912, c'est l'incendie majeure qui frappe Chicoutimi et qui détruit des centaines de maisons, la cathédrale, le presbytère et le Séminaire. Les Sœurs du Bon-Conseil offrent le gîte aux Sœurs de Saint-Antoine quelques jours et leur chapelle sert d'église paroissiale pendant quelques mois.

D'autres travaux ont régulièrement lieu au Bon-Conseil dans les années subséquentes. Outre l'augmentation du nombre de religieuses, l'évolution pédagogique, ainsi que l'hébergement de pensionnaires dans la future École ménagère l'obligent à procéder à une expansion de son patrimoine immobilier. Construction, rénovation et entretien figurent au nombre des enjeux qui incitent à la réflexion, à l'action et aux débours²¹.

Leurs effectifs grandissant sans cesse – elles sont 114 en 1918; 140 en 1924; 250 en 1936 –, elles font l'acquisition de deux fermes voisines dans le rang Saint-Joseph en 1933 et 1935 pour s'alimenter et ainsi éviter des dépenses. En 1936, elles y construisent une grange et autres bâtiments annexes. C'est là que le cimetière est transporté en 1947 pour avoir plus d'espace. L'entreprise est rentable, alors les sœurs la prolongent en acceptant le don du curé Arthur Gau-

dreault d'une ferme dans le rang Sainte-Famille, en 1943. Ces exploitations servent également lors des vacances des sœurs et pour les activités de loisirs et d'apprentissage des groupes d'élèves des écoles ménagères.

Jusqu'aux années 1940, les congrégations religieuses comme celle du Bon-Conseil évoluent encore de façon régulière. Les signes sociétaux qui apparaissent et qui auront bientôt des répercussions marquantes sur leur développement ne minent pas encore l'attrait qu'elles exercent.

« L'âme religieuse est dans le port, loin des récifs et des tempêtes », Mgr Labrecque²²

La vie en communauté revêt un caractère particulier dont l'époque a la fascination. Cet état de vie a ses mobiles élevés, son fonctionnement propre et son quotidien bien ancré.

Sous la conduite d'une supérieure, appuyées sur une règle et des prescriptions, les sœurs évoluent avec obéissance et zèle à travers une série d'exercices de piété et de travaux manuels et intellectuels destinés à les former et à permettre la réalisation de la gloire de Dieu. À l'abri du monde et de ses occasions de pécher, elles se perfectionnent en apprenant à faire mourir leurs passions, leur orgueil et leur volonté propre au profit du groupe. Dieu est la source de leur bonheur. Pour cela, elles doivent apprendre à se corriger et à se faire violence. Mère Saint-Elzéar (Oliva Tremblay) le rappelle sous la forme de conseils aux missionnaires sur leur départ en 1925 : ne pas médire des autres, éviter les gestes familiers entre nous (se tutoyer, se toucher, rire), être modeste et réservée, observer le silence le plus possible, avoir de l'ordre²³. Ce qui sous-tend cette vie, donc, c'est la foi.

La formation religieuse des Sœurs du Bon-Conseil est pendant les premières années l'affaire du fondateur, Mgr Labrecque. En plus d'agir comme leur aumônier²⁴, il vient chaque matin célébrer la messe et tous les dimanches leur faire une conférence sur la vocation religieuse. C'est avec beaucoup d'autorité que l'évêque impose sa volonté et veille à la soumission envers la supérieure. Il établit saint François de Sales comme patron de la communauté en janvier 1895. Il s'inspire des enseignements de ce dernier pour impo-

ser son *Catéchisme de la perfection religieuse*, que lisent les sœurs pour leur conduite.

C'est aussi de Mgr Labrecque que viennent la plupart des finances de la congrégation, car les salaires de famine des missionnaires, les dots des recrues et les dons populaires le plus souvent en nature suffisent à peine à ses besoins, certainement pas aux divers travaux immobiliers²⁵. Il arrive même assez souvent que les religieuses organisent des activités lucratives pour boucler les budgets. Séances théâtrales ou musicales, loteries, bazars, tombolas, banquets de rues, soirées de cartes et encans leur permettent de couvrir les frais de voyage et d'entretien des missionnaires, par exemple.

À l'interne, c'est la supérieure générale qui maintient la discipline spirituelle et sociale des membres. Malgré une santé chancelante qui la force parfois à de longues convalescences (hiver 1896; automne 1899), Marie-du-Bon-Conseil voit à tout. Surtout pour les missions : elle négocie les conditions (salaires, mobilier, bois, services), organise les voyages, accompagne de jeunes missionnaires, en remplace parfois, ramène les sœurs malades ou les corps de celles décédées et visite celles hospitalisées au sanatorium de Roberval. Tous les témoignages des contemporains évoquent sa bienveillance, son dévouement, son courage, sa constance et l'esprit familial dont elle imprègne sa communauté²⁶. Chaque année, la célébration de son anniversaire de naissance (18 janvier) permet aux sœurs de lui témoigner leur amour.

Sa relation avec l'évêque est moins facile. On peut d'ailleurs douter que l'intransigeance de ce dernier laisse beaucoup de latitude à cette femme qui doit user d'énormément de renoncement pour ne pas heurter sa « conception absolutiste du pouvoir épiscopal²⁷ ». Malgré ses mérites, il arrive au prélat de la réprimander ou même de l'humilier. C'est le cas en 1910, lorsqu'il lui reproche d'avoir « abandonné » sa communauté en s'absentant trop longtemps et interdit la sortie des sœurs auprès de parents malades ou à leurs funérailles à l'avenir²⁸. De plus, et le symbole est grand, en 1919, lorsqu'à l'occasion des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de fondation du Bon-Conseil, devant clergé et population réunis, il passe sous silence la présence et l'œuvre de la supérieure, ce qui en scandalise alors plusieurs secrètement²⁹.

Mère Marie-du-Bon-Conseil est réélue par ses pairs jusqu'en 1918 dans la charge de supérieure générale. Elle est ensuite remplacée aux élections de juillet par sœur Saint-Gabriel (Marie-Louise Bergeron). Elle devient supérieure locale de la maison-mère, mais la situation tendue³⁰ l'incite à partir en mission à Saint-Prime afin de laisser la nouvelle direction prendre ses aises. Elle revient à Sainte-Anne de Chicoutimi à l'automne 1923, puis à la maison-mère s'y reposer et mourir en 1937, à l'âge de 86 ans.

Outre la supérieure générale, les professes perpétuelles élisent des membres à des fonctions administratives diverses et changeantes à travers les époques : assistante générale, conseillère générale, maîtresse des novices, supérieure d'une maison, dépositaire, économiste, annaliste, maîtresse des études, directrice des écoles supérieures. C'est le coutumier, sorte de « recueil des usages et coutumes propres à la congrégation et du détail de l'organisation de la vie communautaire³¹ », qui en stipule la nature et le rôle. Pour sa part, le chapitre donne les grandes orientations de la congrégation. À partir des années 1930, les nouvelles responsabilités pédagogiques font craindre de voir décliner la vie communautaire et spirituelle. C'est pourquoi on actualise le coutumier liturgique en 1939, on rédige un coutumier pédagogique distinct en 1948 et on imprègne les chapitres des valeurs originelles qui guidaient historiquement la fraternité.

Travaux divers, prières, exercices spirituels, offices, visites épiscopales, soins des malades, décès, chorale... On peut croire que les éléments qui se succèdent dans le quotidien d'une telle collectivité



Banquet Jubilé d'Or, 1944. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

soient redondants et paralysent l'ascèse. Pourtant, des activités et événements exceptionnels telles que les cérémonies de vêtue, les anniversaires de membres, les fêtes patronales, les œuvres de charité auprès de la population et autres la ponctuent de façon régulière. Nombreux sont aussi les visiteurs, tels les clercs conférenciers des grands centres, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, les élèves finissantes en retraite de vocation, les associations diocésaines ou les élèves en pèlerinage à la chapelle du monastère, à venir pimenter la vie du Bon-Conseil. Mgr Labrecque a beau réprimander les sœurs pour leurs trop rares accueils des membres de l'Église en 1923³², celles-ci sont loin d'être recluses. D'autant plus qu'elles ont pour mission d'éduquer la population et qu'elles se retrouvent ainsi à naviguer à travers elle d'un bout à l'autre de la région. Elles connaissent les gens, leur servent de modèles et les inspirent, faisant des missions les principales pépinières du recrutement. Ces missions, ce sont le cœur et l'âme de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi.

Notes

¹ Lettre de Mgr Labrecque à Mme Simard. Denise Robillard, *La traversée du Saguenay. Cent ans d'éducation : les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994*, S.I., Bellarmin, 1994, p. 53-54.

² *Ibid.*, p. 34.

³ *Ibid.*, p. 194-195.

⁴ Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, « Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960 », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 50, no 1, 1983, p. 206.

⁵ Marguerite-Marie Potvin, *Histoire de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Chicoutimi, tome 1 : Origine providentielle, 1894-1904*, Chicoutimi, s.e., 1984, p. 15-16.

⁶ *Ibid.*, p. 14.

⁷ Gaston Gagnon, *Au royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean : une histoire à part entière, des origines à nos jours*, Québec, Les Éditions GID, 2013, p. 134.

⁸ F.-X.-Eugène Frenette, *Monseigneur Michel-Thomas Labrecque : troisième évêque de Chicoutimi (1892-1932)*, Chicoutimi, s.e., 1954, p. 37.

⁹ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 192.

¹⁰ Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 105.

¹¹ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 47.

¹² Cette œuvre s'inscrit dans l'air du temps, alors que neuf autres

congrégations vouées à l'éducation sont nées au Québec depuis les années 1840, s'ajoutant aux Ursulines et à la Congrégation Notre-Dame qui étaient jusqu'alors seules. Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, *op. cit.*, p. 203.

¹³ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 49.

¹⁴ S.a. Mère Marie du Bon-Conseil, fondatrice et première supérieure générale de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1851-1937, Chicoutimi, s.e., 1957, p. 26.

¹⁵ Sœur Sainte-Hélène, *Une figure du Saguenay : esquisse biographique de mère Marie-du-Bon-Conseil, fondatrice de l'Institut des Sœurs de N.-D. du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1851-1937*, Chicoutimi, s.e., 1938, p. 30.

¹⁶ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 52.

¹⁷ Hélène, *op. cit.*, p. 46-47.

¹⁸ Les sœurs entretiennent l'évêché dès leurs débuts, mais acceptent le service du Séminaire à titre provisoire entre 1896 et 1904, avant que M. De Lamarre fonde les Sœurs Antoniennes de Marie formées, entre autres, de six sœurs du Bon-Conseil pour prendre la relève. Ces travaux s'avèrent une source de revenus appréciable et indispensable à côté des dons reçus de la population et des curés, des quêtes paroissiales et des kermesses organisées.

¹⁹ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 222.

²⁰ Gérard Bouchard et coll., « La composition des communautés de religieuses au Saguenay (1882-1947) », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 55, 1988, p. 98.

²¹ Pour plus d'informations, rendez-vous à la chronique sur le patrimoine bâti.

²² Mgr Labrecque, Denise Robillard, *op. cit.*, p. 188.

²³ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 309-310.

²⁴ L'abbé Eugène Lapointe succède à Mgr Labrecque à titre d'aumônier du Bon-Conseil entre 1901 et 1907. L'évêque démissionne de sa charge en 1928 pour laisser place à Mgr Charles Lamarche.

²⁵ Lucia Ferretti, *op. cit.*, p. 110.

²⁶ Hélène, *op. cit.*, p. 61.

²⁷ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 213 et 246.

²⁸ *Ibid.*, p. 224.

²⁹ *Ibid.*, p. 291 à 294.

³⁰ Cette situation tient au malaise qu'a fait naître la modification du résultat des élections de 1914 par l'évêque. Les souffrances occasionnées minent le climat et la confiance de la communauté depuis et perturbent plusieurs sœurs frustrées par le manque de justice, de transparence et de démocratie dans le processus électif. *Ibid.*, p. 272 à 275.

³¹ *Ibid.*, p. 432.

³² *Ibid.*, p. 308.

LA CROIX ET LA CRAIE : LA MISSION ÉDUCATIVE DU BON-CONSEIL

Par Félix Lafrance
Enseignant en histoire

« Nous nous efforcerons de procurer le plus grand bien possible intellectuel et spirituel aux enfants¹. » C'est ainsi et en reprenant les mots de la première supérieure générale qu'on peut résumer l'objectif fondamental de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. L'éducation et le progrès académique des jeunes sont l'œuvre de leur vie. Elles y travaillent à travers des efforts acharnés et les épreuves les plus difficiles et acquièrent une influence notable et reconnue dans une région qui n'y est pourtant pas la plus sensible.

Quand l'institution est mise sur pied, tout est à faire au point de vue de l'éducation régionale. Il y a bien quelques dizaines d'écoles, mais leur rareté, leur isolement, leurs faibles ressources, l'incompétence du corps enseignant, l'apathie et l'ignorance de la population demeurent la norme. L'organisation de la congrégation quant à la mission qu'elle s'est donnée est aussi à construire. Rares sont les recrues qui ont des diplômes et la communauté n'a pas encore l'expérience pour développer de façon rapide et en assurée les missions.

Néanmoins, la résolution de ces femmes leur permet de se tailler une place de choix en matière d'éducation sur le plan régional et québécois. À l'inverse d'autres communautés enseignantes, les Sœurs du Bon-Conseil n'ont pas de projet éducatif spécifique qui leur permettrait de concentrer leurs énergies. Elles touchent à tout. Par conséquent, cela commande un plus grand courage et une plus grande capacité d'adaptation face aux exigences pédagogiques et à la complexification d'une vie professionnelle qui puisse répondre aux besoins académiques d'une population qui les multiplie et les exige de plus en plus. À un rythme effarant, elles sont appelées à exercer leur mission partout à travers le vaste territoire du diocèse de Chicoutimi et même à l'extérieur de la région.

Évolution des missions d'enseignement

Si les premières années suivant la fondation de 1894 sont consacrées à l'organisation interne de la communauté, la croissance du nombre des missions que les sœurs assument n'en demeure pas moins rapide et impressionnante. Dès 1899, se sentant prêtes à franchir une nouvelle étape de leur histoire, fortes des vœux perpétuels de la Fondatrice et de la formation récente d'un conseil général, elles acceptent de fonder leur toute première mission, à Natashquan. Quatre autres suivent sur la Côte-Nord en 1900 et 1901. Ces expériences permettent alors de bien prendre la mesure de ce qui les attend. En ces endroits isolés et sauvages, les missionnaires du Bon-Conseil sont parfois les premières figures religieuses et extérieures à entrer en contact avec les populations indiennes ou blanches. Elles provoquent l'étonnement.

Dans les premières décennies du XX^e siècle, la région connaît des changements profonds qui font augmenter les besoins scolaires et se multiplier les constructions d'écoles et les fondations. L'accroissement démographique, l'urbanisation croissante, l'essor économique et l'intérêt grandissant de la population pour les études sont à classer à ce compte. Plus tard, la crise économique des années 1930 et la promotion par les autorités de la conquête du sol pour pallier au manque d'emplois ajoutent aux raisons militent en faveur de l'éducation. Car les nouvelles municipalités dont elles provoquent la naissance dans les zones périphériques de la région demandent elles aussi des écoles et des titulaires pour s'en occuper. Les Sœurs du Bon-Conseil sont alors les plus à même de répondre aux demandes².

En 1903 et 1904, ce sont quatre nouvelles missions qui ouvrent, dont les premières au Lac-Saint-Jean (Saint-Gédéon et Saint-Cœur-de-Marie) et au Saguenay (Sainte-Anne de Chicoutimi et Saint-Alexis de

Grande-Baie). Elles se succèdent ainsi au fil du temps, portant leur nombre à 13 en 1912, 18 en 1938, une quarantaine en 1947 et près de 60 en 1954.

À mesure qu'on avance dans le temps, on voit le Bon-Conseil pourvoir les classes les plus avancées, mais aussi aller au-delà de l'enseignement en assumant la direction des écoles, étant donné les compétences acquises par ses membres. À la veille des années 1960, les sœurs en dirigent 65³.

La communauté n'a toutefois pas les effectifs pour combler toutes les demandes, et ce, même si les recrues continuent d'y entrer. Il arrive qu'elle doive en refuser, comme pour les premières fois entre 1906 et 1908 pour Saint-Prime, Saint-Antoine-de-Tilly et Saint-Pamphile-de-l'Islet. Cela donne parfois lieu à des déchirements émotifs, lorsqu'on a fondé et dirigé une mission pendant longtemps. C'est comme ça ici comme ailleurs. Ce qui explique que les demandes viennent parfois d'autres diocèses et d'aussi loin que la Franco-Américanie. On peut croire que les institutrices du Bon-Conseil ont des concurrentes en les Ursulines, les Sœurs du Bon-Pasteur, du Saint-Rosaire ou les Petites Franciscaines de Marie parce qu'elles opèrent sur un même territoire, mais il y a tant de besoins... Elles sont donc par moments appelées, dans certains villages où des écoles avaient déjà été fondées, à remplacer d'autres communautés qui n'ont plus les effectifs nécessaires pour poursuivre leur mission. C'est aussi leur cas à l'occasion, comme en 1925 à Rivière-du-Moulin et en 1927 à Saint-Alexis. Certaines périodes plus ou moins prolongées peuvent ne voir aucune fondation pour cette raison, comme



Élèves de Saint-Prime, 1914-1915. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

entre 1928 et 1935. Globalement, cette situation fait progressivement croître le nombre d'enseignants laïcs, surtout à partir de la Seconde Guerre mondiale. Les fondations se multiplient alors très rapidement, jusqu'à sept en une année. Le rythme diminue dans les années 1950, mais tout de même, le Bon-Conseil est encore en mesure d'en accepter 18 au cours de cette seule décennie. Les sœurs dirigent alors des écoles dans lesquelles le personnel laïc est majoritaire⁴. Il devient de plus en plus évident qu'un changement majeur surviendra.

Obtention et fonctionnement des missions

L'aventure que représente la fondation ou la conduite d'une mission va infiniment plus loin que la seule tâche d'enseigner. Elle débute normalement avec la réception par la mère supérieure d'une demande d'un curé pour obtenir une ou plusieurs institutrices chargées de mettre sur pied une nouvelle école⁵ dans un village. S'il en existe déjà une, un commissaire scolaire se joint à lui et cherche à pourvoir la charge d'enseignement de nouveaux titulaires. Chaque municipalité a sa ou ses commissions scolaires (paroissiale et villageoise) qui possèdent les écoles et désignent les commissaires. Ces derniers trouvent les fonds pour la construction et l'entretien des écoles, embauchent les enseignants, fixent et versent leurs salaires et négocient leurs conditions.



Salle de classe à Saint-Félicien, début du XX^e siècle. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Ces conditions sont l'objet d'après discussions avec la supérieure générale. L'engagement ou le réengagement dépend en effet de plusieurs critères reliés à l'installation des sœurs. On négocie les salaires, l'aménagement des lieux (lumière, emplacement du

tableau, murs séparateurs entre les classes), la qualité du mobilier (pupitres, bureau, chaises, horloge, poêle, crucifix, lit), le nombre de cordes de bois livrées, la présence de cabinets d'aisance, les services (aqueduc, électricité), les tâches à accomplir. Plus la paroisse est grande, plus les exigences sont élevées. Et puisque le Bon-Conseil n'a pas les effectifs pour répondre à toutes les demandes, il a parfois le luxe de choisir. On abandonne par exemple la mission de Mistook en 1916 parce que les autorités refusent de construire un nouveau couvent. Péribonka et Normandin connaissent le même sort, mais pour des raisons salariales, au profit de Kénogami et de Port-Alfred, en 1920-1921. Il arrive par ailleurs très souvent que les sœurs ne retrouvent pas les conditions que leurs ententes prévoient, comme dans ces très nombreux cas où leurs salaires ne sont pas versés et s'accumulent en dettes des années durant⁶.

La première des conditions des missionnaires s'avère le voyage qu'elles doivent faire pour se rendre de Chicoutimi à leurs missions. Comme le diocèse est vaste, sauvage et sans véritables infrastructures de transport pendant longtemps et que plusieurs villages sont isolés, la tâche est souvent ardue. Pendant des décennies, les institutrices du Bon-Conseil voyagent à chaque fin d'été et à chaque printemps, avec tous les embarras que cela peut occasionner, parfois sur plusieurs jours en groupes de deux ou trois à pied sur des chemins de terre ou en train. Pour la Côte-Nord, les voyages se font en bateau, puis par train jusqu'à Québec, de là ensuite par bateau aux différentes destinations. À mesure que les fondations s'accumulent, les déplacements de la supérieure générale se multiplient et ajoutent à une tâche de plus en plus impressionnante. Seule ou avec une assistante qui l'accompagne, elle aide les institutrices à s'installer, les conseille, les réconcilie, les remplace, les soigne, les rapatrie et lorsque trop malades emmène des remplaçantes. Chaque mission fait l'objet de sa visite au moins une fois par année, parfois de celle de l'évêque également.

Leur première arrivée dans un village fait sensation. « De toutes les maisons à peu près, les familles sont sorties pour nous saluer et nous manifester leur contentement », mentionnent trois sœurs à leur arrivée à Albanel en 1912⁷. Un habitant peut les promener dans sa charrette ou sa voiture pour leur faire

découvrir la communauté d'accueil. En attendant que le couvent soit prêt pour les loger convenablement, les cours se donnent dans la salle publique municipale et les sœurs habitent chez l'habitant ou partagent le logis avec des curés au presbytère dont elles assurent l'entretien. Sœur Saint-Jean-Baptiste (Démerise Martel) s'exprime : « Monsieur le curé Horace Gaudreault [de Magpie sur la côte Nord] nous reçut à bras ouverts : il a tant besoin de nous, et pour la classe et pour le presbytère! [...] Magpie est un endroit de pêche seulement; sans culture aucune, bien modeste et bien pauvre⁸. »

Pour les plus jeunes missionnaires, le pénible voyage et l'installation dans des communautés éloignées sont un grand choc culturel. Tout leur semble difficile. Même à cette époque. Les missions sont souvent situées dans des villages de fondation récente privés d'électricité, d'aqueduc et d'égout. Leur population est maigre et isolée et la subsistance reste précaire. Leurs couvents sont de petits locaux de fortune à l'ameublement rudimentaire, difficiles à chauffer et sans toilette. Elles s'y habituent néanmoins, au point d'être surprises lorsqu'elles arrivent dans un couvent convenable, se sentant alors, comme le dit une sœur en arrivant à Saint-David-de-Falardeau en 1952, « bien favorisées d'habiter une si confortable résidence et de posséder si tôt autant de commodités⁹ ». En 1927, les institutrices qui entrent dans l'École Saint-Joseph de la ville de compagnie d'Arvida sont ébahies devant tant de confort et de technologie.

Dans les missions autochtones, elles doivent aussi composer avec l'apprentissage de la langue des Inus, de mœurs et de régimes alimentaires différents. Partout, elles sont confrontées à des problèmes disciplinaires dans des classes souvent surchargées, doivent surveiller les élèves au dîner, faire des corvées de bois, le ménage du couvent ou du presbytère, aller puiser l'eau, endurer les mouches inhérentes aux zones de colonisation, le froid, l'isolement, la solitude, les marches dans la boue et les souches. Il n'est pas étonnant qu'autant tombent malades et décèdent parfois, obligeant la supérieure à bien des réorganisations pour les remplacer. Leur salaire n'est pourtant pas à la hauteur, quand il est versé. Les commissaires doivent réclamer des subventions gouvernementales, faire des levées de dons et exiger des frais scolaires aux parents pour le leur verser. Ce n'est jamais facile.



Arvida, classe de 9^e, 1945-1946. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Au début du siècle, il tourne autour de 145 \$ par institutrice par année¹⁰. Le double pour les instituteurs. Il augmente dans les années 1920 pour tous, mais redescend bientôt en raison de la crise. Les sœurs doivent donc compter sur la générosité des curés, commissaires et habitants pour survivre. Elles attendront longtemps avant que les choses changent.

À côté de l'effort colossal qu'elles consacrent à l'enseignement et aux évaluations, leurs principales tâches, les sœurs font bien d'autres choses. Ce sont elles qui recueillent la contribution scolaire des parents de leurs élèves, ce qui est assez fastidieux. Elles organisent des activités de financement pour l'achat du mobilier des élèves, constituent des bibliothèques à partir de dons, aménagent des jardins, montent des chorales, des séances dramatiques et musicales, col-



Salle de classe Kénogami, 1937-1938. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

laborent avec les caisses scolaires et orchestrent des sorties de fin d'année avec les élèves (promenades en chaloupe, pique-niques, excursions).

Femmes de Dieu, les curés les tiennent pour leurs collaboratrices et étendent donc aussi le champ de leur action à la religion. Par exemple, à la préparation des enfants à la première communion, à la confirmation et à la communion solennelle. Elles s'adonnent en plus à l'organisation des fêtes patronales, comme celles de sainte Catherine, de Dollard, de Notre-Dame du Bon-Conseil, du curé de la paroisse et de Noël. Pour ces occasions, les saynètes, le chant, les adresses, les jeux, les costumes et les décors sont à l'honneur et mobilisent leurs énergies. On les voit également participer à la mise sur pied d'associations pieuses (sociétés des Enfants de Marie, de l'Ange gardien, de l'Enfant-Jésus) et à l'organisation de retraites, de pèlerinages et de processions. Dans les années 1930 et 1940, le mouvement d'action catholique qui gagne les écoles à travers une pléthore d'organismes (Jeunesse étudiante catholique, Croisade eucharistique, etc.) leur prend énormément de temps. S'ajoute l'accueil de religieuses missionnaires – les Sœurs Blanches d'Afrique surtout – en campagne de financement ou de recrutement pour leurs œuvres étrangères. Un recrutement à la vie religieuse que les institutrices doivent aussi assurer pour le Bon-Conseil en servant de modèles et en inspirant leurs élèves¹¹.

Tout ce travail extrêmement difficile et polyvalent en fait des modèles que tout le monde apprécie. On reconnaît partout leur valeur et la chance de les avoir. L'estime qu'on leur porte se traduit en bons mots dans les lettres des curés, les articles des journalistes et les rapports des inspecteurs, qui soulignent leur compétence et abondent en expressions de contentement : « bonne tenue des élèves », « pleine satisfaction », « progrès réalisés », « bons résultats ».¹² Le curé de Magpie exprime la sympathie générale que provoque leur présence dans une lettre à Mgr Labrecque en 1900 :

« Je suis heureux de vous apprendre que la présence de ces deux religieuses a opéré dans la place un grand changement tant au point de vue de l'éducation morale et religieuse qu'elles procurent aux enfants, qu'aussi à l'influence salubre qu'elles exercent sur le public en général qui admire leur esprit de zèle et de piété; car j'oserais dire que la plupart des gens n'avaient aucune

idée de la vie d'une religieuse¹³. »

Les éloges reçus frappent les sœurs, comme l'indique sœur Saint-Jean-Baptiste (Démerise Martel) en 1899 :

« Vraiment, nous sommes bien étonnées de la haute considération et de la grande confiance qu'on nous témoigne; et nous avons beaucoup de plaisir de nous voir considérer comme des saintes, ce qui nous est matières à de sérieuses réflexions. Les enfants vont jusqu'à dire tout haut, en pleine classe, que nous ressemblons à la Sainte Vierge¹⁴. »

« Devenir plus savantes pour faire plus de bien¹⁵ »

Les Sœurs du Bon-Conseil entretiennent durant toute leur histoire le souci d'être les meilleures éducatrices possible. L'amélioration du système d'éducation québécois réclamée de plus en plus fort par l'opinion publique et mise de l'avant par l'État les forcent à mettre leurs énergies en ce sens.

Dès les débuts de l'institution, Mgr Labrecque les stimule à poursuivre leurs études et obtenir leurs diplômes. Le monastère accueille aussi régulièrement des spécialistes divers de passage dans la région, tels des jésuites, des évêques, des abbés ou des professeurs universitaires, pour des conférences ou des cours d'été. Dans les missions, les inspecteurs organisent des journées pédagogiques pour aider à perfectionner les méthodes d'enseignement. À partir de 1910, le surintendant de l'Instruction publique tient des congrès sur l'éducation qui attirent quelques dizaines de sœurs. Autrement, la maison-mère s'abonne à des revues pédagogiques, entretient une bibliothèque et accueille favorablement les nouvelles technologies (radio, phonographe, cinéma).

L'été s'avère la période par excellence pour les activités intellectuelles. Les sœurs enseignantes en missions reviennent alors au monastère, ce qui est l'occasion de retrouvailles attendues, mais aussi de parfaire leurs connaissances ou préparer les examens pour obtenir le brevet d'enseignement. Plusieurs institutrices sont donc sans diplôme. Une situation que partagent les autres congrégations enseignantes et plusieurs laïques engagées, et ce, malgré les recommandations et incitatifs gouvernementaux. C'est pour la corriger qu'une vague d'efforts sans précédent est amorcée au début des années 1930. Car le dévelop-

pement régional récent et les réformes scolaires des années 1920¹⁶ révisent à la hausse la formation souhaitée. Désormais, et avec détermination, les Sœurs du Bon-Conseil se consacrent à acquérir les diplômes requis.



Cours pendant l'été 1957. Les sœurs profitent de l'été pour parfaire leurs connaissances. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Celle qui les guide dans cette voie est sœur Saint-Jean-Baptiste (Marguerite-Marie Potvin), l'une des figures marquantes de l'histoire de la congrégation. Tant Mgr Lamarche que les supérieures générales (sœurs Saint-Elzéar [Oliva Tremblay] et Sainte-Hélène [Stella Hamann]) appuient sa démarche et partagent son enthousiasme¹⁷. En 1932, elle est nommée « maîtresse des études et responsable de la direction générale de l'enseignement », un tout nouveau poste qui place la formation des institutrices au cœur des préoccupations de la communauté pendant plus de 15 ans. Sa titulaire donne des cours, visite les classes, met sur pied des programmes d'études, s'implique dans les forums et consultations pédagogiques du département de l'Instruction publique et correspond avec lui, acquiert du matériel et prépare ses consœurs aux examens du Bureau central. Cela, alors qu'elle poursuit elle-même sa formation académique, devenant la première bachelière (ès arts) de sa congrégation en 1937. Elle ajoute deux baccalauréats ensuite (en mathématique et en pédagogie). Sa réputation s'étend et l'amène à donner des conférences un peu partout au Québec.

Son objectif est d'abord de permettre aux institutrices de se conformer aux nouvelles exigences ministé-



Institut familial, École ménagère, 1957. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

rielles en acquérant leur diplôme d'enseignement et les connaissances nécessaires à l'enseignement des nouvelles disciplines¹⁸. Il vise ensuite une cohésion d'ensemble dans la pratique des différentes sœurs afin de donner au Bon-Conseil une marque distinctive de qualité. Son programme est mis en œuvre à partir de 1933. Il hiérarchise le personnel enseignant selon les degrés d'expertise, installe une directrice des classes dans chaque école et exige une plus longue formation des sœurs pendant leurs premières années de vie religieuse. Désormais, les postulantes et les novices doivent étudier cinq heures par jour, les septennistes¹⁹ cinq et les nouvelles professes au moins six mois au monastère avant d'accepter la charge d'une classe. C'est aussi à ce moment, en 1935, qu'est mis sur pied l'École d'application, dans le vieux monastère, chargée d'évaluer les postulantes et de former les professes à leur future tâche d'insti-



Scolasticat, vacances à Saint-Félicien, 1942. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

tutrices. De même pour le scolasticat, créé en 1937 et abrité à la maison-mère, qui sert à la formation continue des professes²⁰. En 1947, la nouvelle École normale ouvre ses portes aux normaliennes de l'institution, dans la maison-mère.

Tous ces efforts font rapidement monter le nombre de sœurs aux études. À l'été 1940, elles sont déjà près de 200 à étudier²¹. En moins de 10 ans seulement, le nombre de diplômées passe de 28 à 140²². En contribuant à leur perfectionnement intellectuel et pédagogique, le développement récent permet aux institutrices du Bon-Conseil d'être reconnues comme des modèles de compétence dans l'éducation québécoise. Leurs méthodes inspirent les inspecteurs, qui les diffusent à travers différentes publications destinées aux maîtres de la région et ailleurs dans l'Amérique française²³. En dépit des progrès réalisés, tous les besoins sont loin d'être comblés, maintes classes de la région ayant encore des titulaires sans brevet en 1945, dont une quarantaine du Bon-Conseil²⁴. Le déficit s'accroît de près d'une centaine de maîtres par année²⁵... Les nouveaux programmes qui ne cessent d'être introduits par l'Instruction publique pour répondre aux exigences de la modernité laissent aussi plusieurs classes sans véritables enseignants spécialisés.

Pour satisfaire aux besoins naissants, les sœurs n'hésitent pas à partir à l'extérieur étudier dans les établissements académiques supérieurs. Les deux premières à le faire sont sœurs Sainte-Lucie (Marguerite-Marie Mathieu) (1929) et Saint-Jean-Baptiste (Marguerite-Marie Potvin) (1935). Elles vont, à l'instar de plusieurs autres communautés religieuses enseignantes, à l'Institut pédagogique de Montréal, que dirigent les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. La directrice des études est impressionnée par le niveau d'expertise transmis et témoigne de son apprentissage : « [On y] apprenait comment faire la classe, comment la préparer, comment rendre la matière non seulement intéressante, mais surtout efficace²⁶. » Dans la foulée, un nombre impressionnant de leurs consœurs se lance ainsi dans des études supérieures de toutes sortes et font s'accumuler les diplômes universitaires dans la communauté. Cela leur permet d'entrer dans divers ordres professionnels et d'étendre leur marque dans la société. En côtoyant des religieuses d'autres communautés et en échangeant avec elles, leurs



École d'application, enseignante et élève. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

études favorisent aussi une prise de conscience sur différents aspects du système scolaire québécois. Elles sont par conséquent parmi les premières à réclamer des modifications et à être consultées par le département de l'Instruction publique²⁷.

Les études entreprises par les sœurs les amènent dans maints domaines et régions. C'est pour éviter de trop grands débours reliés au logement, mais aussi pour servir de base au recrutement extérieur et d'étape de passage, que le Bon-Conseil gagne un pied-à-terre à Québec (1934) et à Montréal (1943)²⁸. Dans les années 1930, plusieurs partent étudier la science ménagère à Saint-Pascal de Kamouraska ou à Roberval, avant que le Bon-Conseil se munisse d'une école ménagère en 1944. Beaucoup étudient aussi la pédagogie à l'Institut de pédagogie, à l'Université de Montréal, à l'Université Laval, chez les Sœurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi ou chez les Ursulines de Roberval²⁹, en attendant leur École normale, ouverte en 1947. On profite aussi beaucoup, dans les années 1930 et 1940, des cours gratuits que dispense l'Ins-

truction publique dans différentes institutions : le dessin chez les Sœurs de Sainte-Croix à Montréal, les sciences domestiques chez les Sœurs de la Charité de Saint-Louis à Loretteville, l'agriculture chez les Ursulines de Roberval et autres. Certaines obtiennent aussi des diplômes spécialisés et doivent partir plus loin pour ce faire : en arts à l'École des Beaux-Arts de Montréal, en anglais chez les Sœurs St. Joseph de Toronto ou chez les Filles de la Charité du Sacré-Cœur à Newport, aux États-Unis. Des cours par correspondance sont aussi possibles, comme celui que suit sœur Saint-Léandre (Marie-Lydia Bergeron) avec la Northwestern School of Taxidermy du Nebraska et qui lui permet de développer un petit musée de sciences naturelles au monastère. Dans les années 1950, l'intense période d'études à laquelle les Sœurs du Bon-Conseil se sont livrées a étendu leurs champs de compétence à la sténographie, à la musique, aux soins infirmiers, à la pharmaceutique, à la reliure, à l'impression et autres. Des expertises qui remplissent les nouveaux besoins de la communauté et qui lui permettent d'être autosuffisante.



Institut familial, Petit foyer, 1957. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Tous leurs diplômes visent aussi à prendre en charge les nouveaux cours instaurés progressivement et à se conformer à l'évolution de la société. Mais cette réorganisation pédagogique soutenue entreprise dans les années 1930 s'accompagne de difficultés tant au sein du Bon-Conseil, qui a ses propres exigences sur le plan spirituel et communautaire, qu'à travers le système scolaire, dont les progrès indéniables réussissent



Pharmacie Steeve Simard, Jonathan Robinson et Marc-Antoine Martin Inc.

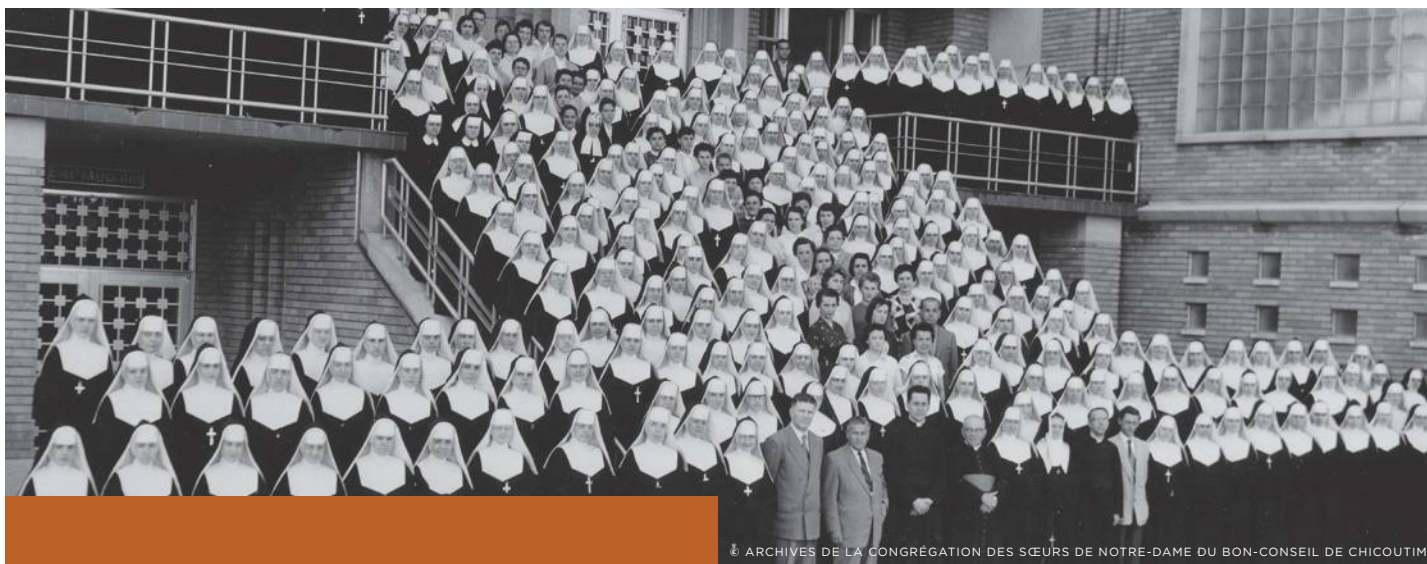
*Merci à la Congrégation des Sœurs de
Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi
pour leurs 125 années d'implication au sein
de la communauté.*

1324, boul. Talbot
Chicoutimi (Québec) G7H 4B8
Tél. 418 549-1516
Télec. 418 549-1803

Affilié à



LA CONGRÉGATION DES SOEURS DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL DE CHICOUTIMI



© ARCHIVES DE LA CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL DE CHICOUTIMI

PRÉSENTES DEPUIS 125 ANS

**NOUS FÉLICITONS L'APPORT
DE CES FEMMES DANS LE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE DE NOTRE RÉGION.**



**GAUTHIER
BÉDARD**

S.E.N.C.R.L. A V O C A T S
CABINET FONDÉ EN 1932

**ROSAIRE
BOU**

**HARD
ET FILS** LTÉE



FIER PARTENAIRE DE LA REVUE « SAGUENAYENSIA »

LA COMPÉTENCE FAIT LA DIFFÉRENCE

RBQ : 1467-2711-12

LOCATION DE MACHINERIE • EXCAVATION
DÉMOLITION • DÉNEIGEMENT



- GRAVIER
- SABLE
- PIERRE
- ÉGOUT
- AQUEDUC



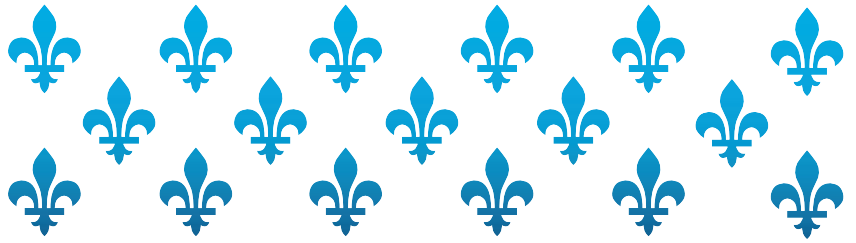
255, Chemin de la Réserve, Chicoutimi (Québec) G7J 3N2

418 543-9384

Télec. : 418 543-4508

rosairebouchardetfils@hotmail.com

WWW.ROSAIREBOUCHARDETFILS.COM



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

125^e anniversaire de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil

C'est un honneur pour moi de souligner cette riche histoire que vous célébrez et partagez encore aujourd'hui à l'occasion de ce 125^e anniversaire. C'est tout un chemin qui a été parcouru depuis 1894, année où le troisième évêque de Chicoutimi, monseigneur Michel-Thomas Labrecque, demanda à mademoiselle Françoise Simard, alors enseignante à Saint-Fulgence, de participer à la fondation d'une communauté de religieuses enseignantes.

Depuis la naissance officielle de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil à Chicoutimi, le 4 novembre 1894, vous n'avez cessé de promouvoir les valeurs d'amour et de partage qui vous définissent. L'enseignante de formation que je suis ne peut qu'être touchée et inspirée par vos accomplissements dans les écoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Charlevoix, de la Côte-Nord et même dans plusieurs pays du monde.

Les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil ont su s'adapter aux changements et continuent de propager l'héritage précieux de leurs Fondateurs en s'impliquant dans des œuvres sociales qui font une différence dans notre société.

Je tiens à saluer les 125 ans d'histoire de ces femmes qui ont contribué à façonner le Québec.

Andrée Laforest

Députée de Chicoutimi

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et

Ministre responsable du Saguenay–Lac-Saint-Jean



C'EST LE PRINTEMPS!

Faites rayonner le leadership dans votre organisation!

Trigone vous propose des formations adaptées à vos besoins :

- **Cultiver** l'art de l'intelligence émotionnelle
- **Développer** le courage de gestion
- **Gérer** votre temps – Une course contre la montre

TRIGONE
CONSEILLERS EN AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

418 693-3300 | 1 866 931-3300
www.groupetrigone.com



Engagées depuis 1894

Le cabinet Fasken tient à féliciter les religieuses de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi pour le 125^e anniversaire de leur Congrégation.

FASKEN

fasken.com



Cours d'histoire

Histoire
de l'Époque moderne
(16^e, 17^e et 18^e siècles)

À la Maison pour tous de Saguenay,
2182, rue Bonneau

Les lundis de 10 h à 12 h
(du 16 sept. au 9 déc. 2019)
ou

Les lundis de 13 h 30 à 15 h 30
(du 16 sept. au 9 déc. 2019)

200\$ taxes incluses/12 sem.

Pour s'inscrire ou en connaître davantage,
contacter l'enseignant

Félix Lafrance, 418 769-0869
lafrancefelix@hotmail.com

pourtant bien mal à masquer tous les problèmes, ce que la réforme Parent sera appelée à corriger. Malgré tout, cela ne doit pas nous faire oublier l'impact de la mission de ces religieuses, qui ont puissamment contribué au progrès de l'éducation et accompagné la croissance régionale. Car, en moins d'un siècle, elles sont environ 800 à s'être consacrées à travers 75 établissements scolaires pour instruire plus de 200 000 élèves, dont un millier d'enseignantes laïques.

Notes

¹ Denise Robillard, *La traversée du Saguenay. Cent ans d'éducation : les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994*, S.I. Bellarmin, 1994, p. 98.

² *Ibid.*, p. 342 et 573.

³ En 1960, 77 congrégations québécoises dirigent 1 799 maisons diverses d'enseignement, soit 47 %. Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, « Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960 », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 50, no 1, 1983, p. 211-212.

⁴ La situation est ironique quand on considère que la congrégation s'est opposée longtemps à ce que ses institutrices soient mélangées avec des enseignants laïcs dans une même école. Denise Robillard, *op. cit.* p. 257.

⁵ Une école tenue par une religieuse est appelée un couvent.

⁶ *Ibid.*, p. 261.

⁷ *Ibid.*, p. 243.

⁸ *Ibid.*, p. 93.

⁹ *Ibid.*, p. 513.

¹⁰ *Ibid.*, p. 230 et 260-261.

¹¹ Nicole Laurin et Lorraine Duchesne, « La présence des communautés religieuses de femmes dans l'espace québécois, de 1900 à 1970 », dans *Études d'histoire religieuse*, vol. 59, 1993, p. 69.

¹² *Ibid.*, p. 259.

¹³ *Ibid.*, p. 94.

¹⁴ *Ibidem.*

¹⁵ Propos de l'archevêque Verdier de Paris tenus lors d'une conférence à Montréal en 1932.

¹⁶ De 1888 à 1923, le Conseil de l'Instruction publique organise l'éducation québécoise en trois types d'écoles, ou de classes : élémentaire (1^e à 4^e année), modèle (5^e et 6^e années) et académique (7^e et 8^e années). Le cours académique est alors donné seulement par des établissements privés, comme celui des Sœurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi. La réforme de 1923 regroupe les cours élémentaire et modèle en un cours primaire (1^e à 6^e année) et étend le champ public en convertissant le cours académique en cours primaire complémentaire (7^e et 8^e années). La réforme de 1929 la prolonge encore en introduisant le cours primaire supérieur (9^e à 11^e année) au public.

¹⁷ *Ibid.*, p. 347 et 485.

¹⁸ Jusqu'aux années 1930, les sœurs, comme les autres enseignants, n'avaient toujours enseigné que la grammaire, le catéchisme, l'arithmétique et l'histoire. Par la suite, de nombreux

nouveaux cours plus spécifiques verront le jour.

¹⁹ Le septennat est créé en 1933 et comprend les sœurs de moins de sept ans de profession.

²⁰ Celui-ci est l'un des premiers reconnus. Dans cette période, la plupart des communautés religieuses enseignantes se dotent d'un scolasticat. Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, *op. cit.*, p. 223-224.

²¹ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 353.

²² *Ibid.*, p. 379-374.

²³ *Ibid.*, p. 357.

²⁴ *Ibid.*, p. 374.

²⁵ *Ibid.*, p. 430.

²⁶ *Ibid.*, p. 347.

²⁷ *Ibid.*, p. 383.

²⁸ À Québec, quatre sœurs assurent le service du scolasticat des Pères de Saint-Vincent de Paul à la villa Bernadette, tandis qu'à Montréal, d'autres s'occupent de la procure des Pères Blancs. *Ibid.* p. 482-486.

²⁹ Dans la région, la première École normale de filles qui prodigue l'enseignement pédagogique arrive à Chicoutimi en 1907. Jusqu'en 1923, au moment où celle de Roberval ouvre, il y en a une douzaine au Québec. Une dizaine d'autres voient le jour avant la guerre, puis elles se multiplient.

DU COURAGE ET DE L'ADAPTATION : LES AUTRES ŒUVRES

Par Félix Lafrance
Enseignant en histoire

Tout au long de leur histoire, le désir des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de répondre aux besoins de la société, tout comme les circonstances qui évoluent, les porte au-delà de leur mission d'enseignantes et de la région. Elles se retrouvent dans une multitude d'œuvres sociales et même dans des pays étrangers, animées d'un courage infatigable.

Alors qu'elle en est encore à ses débuts, Mgr Charles Guay et l'abbé Victor-Odilon Marois demandent à la congrégation, en 1902, de prendre en charge deux établissements dans le diocèse de Québec. Il s'agit de l'Hôpital Guay de Lévis, qui doit abriter des pauvres, des infirmes et des orphelins, et des jeunes garçons du Séminaire de Montmagny. Outre son intention de servir, l'institution y retrouve des revenus appréciables grâce aux pensionnaires. L'existence de la mission de Montmagny est toutefois éphémère et douloureuse, se terminant en 1907. Initiés par un imbroglio entre un curé et un entrepreneur au sujet de travaux d'agrandissement, les événements troubles qui mènent à son abandon entraînent alors la communauté dans une situation financière qui faillit compromettre son avenir¹.

L'œuvre de Lévis est plus heureuse et durable, malgré un incendie important en 1916 qui fait perdre beaucoup d'argent et impose une reconstruction. Profitant du dévouement et du sens de l'initiative des sœurs, l'œuvre grandit continuellement. Le personnel est composé de 11 sœurs en 1918, 21 en 1930 et 35 en 1945². Tout en poursuivant sa mission initiale, l'institution est transformée en orphelinat en 1929 et accueille ensuite jusqu'à 300 enfants. Avant l'acquisition de la Villa Bernadette en 1939, c'est le lieu de passage obligé des sœurs de Chicoutimi venues à l'hôpital à Québec ou en route pour ailleurs. À partir de 1951, l'établissement se nomme Institut Monseigneur-Guay et se voue à l'éducation d'enfants handicapés. À sa fermeture, en 1982, les sœurs continuent leur action sur la rive Sud à la Ferme à Mathurin au-

près de jeunes personnes vivant différents problèmes sociaux.

L'œuvre missionnaire

Des œuvres de grande envergure se mettent en branle à partir des années 1930. La communauté est alors à maturité. Elle jouit d'une réputation enviable, forgée à travers les missions d'enseignement développées au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, et vient d'engager ses membres dans des études soutenues pour plusieurs années. C'est pourtant à ce moment qu'elle se lance dans les missions étrangères.

« Nous ne sommes qu'enseignantes... mais nous ferons comme d'autres³. » Ces mots sont ceux de mère Sainte-Hélène (Stella Hamann), en 1936, lorsqu'on lui fait remarquer les difficultés de mettre sur pied une mission africaine. Elles sont nombreuses : contraintes financières, apprentissage linguistique, formation missionnaire, adaptation au pays. L'élan est pourtant donné. Il s'amorce à l'instigation d'un père Blanc d'Ouganda venu trouver une congrégation religieuse voulant y fonder une mission. Malgré les maigres



Premières sœurs pour l'Ouganda, 1937. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

finances, le faible personnel et l'absence d'expérience que possèdent les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, le zèle missionnaire qu'elles partagent avec le temps concrétise la mission. La canonisation de Thérèse de Lisieux et la diffusion de son *Histoire d'une âme* en 1925, la multiplication de conférences et d'appels auxquels se livrent diverses congrégations missionnaires à travers la province, puis la crise économique qui pousse nombre de jeunes vers les congrégations pour échapper aux malheurs du temps favorisent l'essor de l'esprit missionnaire.

Quatre premières missionnaires partent en 1937. Il s'agit de Bernadette Labonté, Jeannette Déry, Rose-Anna Martin et Yvonne Fradette. Le voyage de l'époque est coûteux (350 \$) et très long : en bateau de Québec au Havre, en Normandie, puis jusqu'à Marseille, en Provence, et Mombasa, au Kenya, avant de faire le reste en voiture jusqu'en Ouganda, dans l'est de l'Afrique. Elles résident d'abord à Butale six mois, le temps d'apprendre le dialecte runyankole et que se termine la construction du couvent à Nyamitanga, l'endroit de la première mission. L'expérience n'est pas facile. Le choc culturel est grand. Elles doivent faire l'apprentissage de la culture ougandaise, saisir la piété des Africains, s'habituer au climat et vivre avec des tâches ou des problèmes qu'elles n'ont pas au Québec. De nouvelles sœurs les rejoignent régulièrement. En tout, elles sont 38 à y aller⁴. À partir de 1947, l'évolution de la communauté exige la mise sur pied à Chicoutimi d'un conseil administratif et d'une supérieure déléguée à la direction des missions africaines. Sœur Marie-du-Rédempteur est la première à occuper ce poste.

À Nyamitanga, les bâtisses conventuelles s'érigent rapidement les premières années : couvent, noviciat, réfectoire, pensionnat, postulat, salles de classe, école normale, fermes, dispensaire, réfectoire, infirmerie, cuisine et hangars. On recrée là les institutions, fonctions et habitudes de Chicoutimi. Mais de nouvelles tâches s'ajoutent, tel la tournée des villages des alentours pour recruter des élèves, loger et nourrir les pensionnaires et des orphelins abandonnés, traduire des manuels d'enseignement en langue autochtone, entretenir les bâtiments diocésains et cultiver le jardin modèle. Le tout ajouté aux exercices de piété, d'enseignement et de formation des aspirantes africaines à la vie religieuse.

En quelques années seulement, la fréquentation augmente au point d'accueillir 200 élèves en 1943, dont 80 sont pensionnaires⁵. Une autre mission ouvre alors à Butale, où 11 premières postulantes africaines prennent leur habit la même année au nouveau noviciat. On en ajoute encore à Kitanga et Mutolere (1947), Mushanga (1950) et Nyakibale (1957), en plus de la quinzaine d'écoles de brousse qui ouvrent. Les tâches et dépenses augmentant considérablement et le Bon-Conseil étant incapable de les soutenir seul, l'évêque s'engage à financer l'ensemble de l'œuvre à partir de 1945. Les sœurs africaines nouvellement formées à l'École normale et ayant obtenu leur brevet sont aussi en mesure de collaborer et de prendre en charge certains établissements. Elles sont 120 Ougandaises en 1949, 237 en 1959. Elles vivent maintenant dans des locaux distincts et sous l'appellation de Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Mbarara⁶. Sous la supervision des sœurs québécoises, la qualité de leur organisation et de leur enseignement acquiert une réputation très enviable. Plus aguerri et compétent, leur personnel s'occupe progressivement seul des différents postes administratifs. Les sœurs québécoises peuvent dès lors se consacrer à mettre sur pied et dispenser des formations plus spécifiques. Cela, en attendant de quitter officiellement le pays en 1976 en raison des troubles sociopolitiques. Elles laissent alors l'ensemble des missions et des bâtiments conventuels à la communauté indigène qu'elles ont formée à la vie religieuse comme à l'enseignement. Cette dernière continue par la suite de se développer remarquablement.

Ce type de développement étranger est répété ailleurs dans le monde par les Sœurs du Bon-Conseil.



Sœurs oeuvrant au Rwanda, 1989. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

On les retrouve au Chili (Temuco, Santiago) entre 1964 et 2012, au Congo (Doruma) de 1970 à 1976, au Sénégal (Ziguinchor) de 1973 à 1987 et au Rwanda (Byumba, Rwesero) entre 1977 et 2014.

Elles se consacrent à l'enseignement et à la formation pédagogique et pastorale, mais aussi à l'évangélisation, au développement de diverses œuvres humanitaires et à la promotion de la femme et de la dignité humaine. Elles mettent sur pied des centres d'aide de toutes sortes (pour personnes en situation d'handicap et de pauvreté, pour la vaccination, pour la planification des naissances, pour le travail social et autres), des écoles et des programmes d'études qui préparent les Africaines à prendre la relève et à essaimer à leur tour. Ce n'est pas toujours facile. Surtout si l'on considère qu'elles évoluent par moments en zones turbulentes, comme sous le régime militaire de Pinochet au Chili, à la guerre en Ouganda et surtout au Rwanda, au début des années 1990. Les sœurs saguenéennes y ont connu les bombardements et les horreurs. Elles ont été perturbées et forcées d'agir pour organiser des évacuations d'envergure d'élèves et de pensionnaires ou pour secourir des camps de réfugiés. L'expérience missionnaire est maintenant terminée, mais partout, leur passage a transformé positivement le paysage social. Il a pris de l'ampleur dans une période où le système d'éducation québécois devenait de plus en plus difficile pour les religieuses. En transformant le cadre institutionnel dans lequel elles avaient évolué depuis toujours comme éducatrices, les années 1960 ont provoqué le départ de nombre d'entre elles vers l'œuvre missionnaire, qui apparaissait alors comme une solution émancipatrice et créatrice.

L'ère des réformes

Comme ses homologues, la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil entre dans les années 1960 dans une période de grandes transformations qui exige une réorientation en profondeur de sa mission sociale et de son fonctionnement interne.

Avec la fin de la guerre 1939-1945, l'État manifeste déjà, bien que timidement, sa volonté d'encadrer la société québécoise. En retour d'un financement de plus en plus grand, il exige maintenant de participer davantage à l'administration des institutions d'enseignement. Ce contrôle politique grandissant

s'explique par les nombreux problèmes que vit alors le système d'instruction. La croissance économique et l'inflation démographique de cette période en sont responsables. Elles entraînent la construction d'un nombre extraordinaire d'écoles qui endette les commissions scolaires et que les trop peu nombreux enseignants qualifiés ne peuvent prendre en charge. Comme résultat, des milliers d'enseignants laïcs sans diplôme se retrouvent dans les écoles. Trois décennies d'efforts pour augmenter la formation des maîtres sont ainsi annulées. Les critiques se multiplient. Elles proviennent entre autres d'acteurs publics formés dans les sciences humaines et sociales de l'Université Laval, de la Commission Tremblay (1955) et de l'écho que provoquent *Les insolences du Frère Untel* (1960), qui soulignent toutes le grand retard des francophones en matière scolaire et la vétusté du système qui l'explique. Son échec exige un urgent renversement structurel. On réclame la refonte du financement scolaire, la formation des maîtres, la hausse du salaire des enseignants pour attirer les vocations, une élévation du niveau de scolarité par l'accessibilité gratuite, des services égaux pour tous à travers une centralisation et une uniformisation des services, une meilleure coordination des niveaux, l'adaptation et la laïcisation des programmes. Les religieuses ont beau redoubler d'ardeur à l'étude pour s'y conformer, les modifications qui en découlent à la fin des années 1950 se font rapidement sentir. À côté de leurs institutions privées qui ne sont plus subventionnées et que la clientèle déserte parce que les inscriptions sont payantes, les établissements publics croissent en profitant maintenant de l'éducation gratuite et obligatoire. Les enseignants y sont mieux payés, alors les communautés religieuses trouvent une rentabilité à s'y mobiliser. Ce faisant, elles perdent leur contrôle sur l'enseignement et effritent leur lien organique avec la société⁷.

C'est dans le contexte de l'émancipation nationale et des bouleversements sociaux de la Révolution tranquille qu'est mise sur pied, en 1961, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec, qui aboutit en 1964 à la réforme Parent. Création d'un ministère de l'Éducation (MEQ), d'un réseau d'universités et de collèges public, concentration des commissions scolaires, prise en charge gouvernementale de l'élaboration des programmes et de l'émission des diplômes, séparation de l'enseignement primaire

et secondaire... L'État devient le maître d'œuvre de l'appareil scolaire, et le cadre confessionnel cesse d'imprégner les dimensions de la vie sociale. Le transfert des responsabilités ne se fait pas sans turbulences et inquiétudes. Cette réforme en profondeur, en discréditant les structures traditionnelles mises en place de longue date par l'Église, entraîne des conséquences concrètes pour les Sœurs du Bon-Conseil. Désormais, elles n'ont plus de prise sur les conditions d'enseignement. Elles sont soumises aux mêmes conventions collectives que les enseignants laïcs, devant maintenant soumettre leur candidature et passer une entrevue pour obtenir des postes qui cadrent de moins en moins avec la vie communautaire. Elles doivent aussi quitter les écoles couvents, qui ne les logent plus, au profit de logements plus éloignés qui les divisent, rendant ce métier plus complexe pour leur vie religieuse.

Le sort réservé aux écoles normales privées, avant d'être fixé, provoque une véritable panique au sein des corps religieux de l'enseignement. Pour les sauver, on les regroupe en une Fédération des écoles normales en 1964 et propose leur transformation en centres de formation des maîtres, plutôt que les universités obtiennent seules cette mission. Le Bon-Conseil s'allie avec le Bon-Pasteur et le Cardinal-Bégin en 1965 pour créer un regroupement des trois écoles normales de Chicoutimi qui deviendrait un centre universitaire. Un rêve que la création de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) vient briser avec son arrivée en 1969. Toutes ferment leurs portes avant 1974, souvent intégrées aux universités. Celle du Bon-Conseil est fermée au profit du Centre de formation des maîtres qui débute en 1967 dans les bâtiments loués à la communauté. Des sœurs y enseignent, tout comme au nouveau Cégep de Chicoutimi qui y loge également. Mais le centre déménage au Séminaire l'année suivante et s'efface au profit de l'UQAC en 1969, où les sœurs enseignent aussi. L'Institut familial subit le même sort en 1967. Il devient de plus en plus urgent et évident qu'une autre direction doit être trouvée pour la congrégation.

Pourtant, les sœurs ne renoncent pas à poursuivre leur mission et à s'impliquer comme artisanes de la réforme. En raison de leur expérience, elles y jouent un rôle majeur. Elles participent aux différents groupes de réflexion, se prononcent sur les gestes à

poser, se font embaucher dans les instances décisionnelles et occupent même des postes de direction au sein du MEQ⁸. C'est leur façon de livrer bataille pour préserver ce qu'elles ont érigé.

Sœur Candide Pineault est un bel exemple de cette implication. Première vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAC, créatrice du premier réseau de classes maternelles québécois (1967) et du concept de l'émission *Passe-Partout* et présidente de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire, elle incarne peut-être le mieux les valeurs du Bon-Conseil dans la modernité québécoise.



Sœur Candide Pineault. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Au même moment où la Révolution tranquille bat son plein, le concile Vatican II (1962-1965) force lui aussi une brusque adaptation. L'*Aggiornamento* qui en émane oblige les congrégations religieuses à rénover leur fonctionnement interne. Cette période de bouleversements est vécue dans l'appréhension. On doit harmoniser la communauté avec les préceptes conciliaires. Ils s'appuient sur un souci de démocratie, d'ouverture et de respect de l'individu qui s'incarne à travers différentes mesures qui sécularisent la vie communautaire : autorisation pour les sœurs de reprendre leur nom civil ou d'habiter en résidence près de leur lieu d'étude ou de travail, simplification du costume et possibilité de l'abandonner, participation aux décisions, répartition des sœurs de la maison-mère en petits groupes de vie ayant leurs appartements, adoption d'une nouvelle terminologie religieuse, implication des laïcs et autres. Ces formules, dans le contexte socioculturel survolté de la période, ont des allures d'émancipation. Elles refondent la vie religieuse sur l'expérience individuelle et la foi plutôt que sur la hiérarchie, le rituel et la doc-

trine. L'Église veut s'adapter à l'humanité moderne. L'ambiance au Bon-Conseil est à la crise, avec raison. Le retour aux sources spirituelles, en faisant table rase des pratiques anciennes, brise des repères familiers au profit de chemins qui semblent sans poésie et sans signification et qui provoquent le désarroi. En conséquence, plusieurs se détachent de la religion. Alors qu'ils avaient continuellement augmenté depuis les débuts, à partir des années 1960, les effectifs diminuent pour se stabiliser seulement au début des années 1980. Et ce, malgré les initiatives renouvelées en faveur du recrutement. Le déclin du recrutement amorcé en 1948 sonnait déjà l'alarme⁹. Entre 1967 et 1970, 24 sœurs en moyenne par année quittent. Aux nombreux départs se conjuguent les décès inhérents au vieillissement et la quasi absence de recrutement. Entre 1968 et 1978, la période la plus dévastatrice, le nombre de sœurs passe de 539 à 366, en comptant celles des missions étrangères¹⁰. Toutes les communautés religieuses ferment des établissements ou s'en retirent, accélérant ainsi leur déclin en se coupant de leurs sources de rayonnement¹¹. Cette décroissance est un phénomène historique sans précédent. Pour le Bon-Conseil, il signifie la fin de son projet éducatif auprès des jeunes. Il est vécu douloureusement, mais n'entame pas le courage dans la transformation forcée. En 1968, on crée la Conférence pastorale communautaire pour se guider vers un nouveau projet social.

Une nouvelle implication

Tout en assistant à la mise en échec de sa mission initiale, la communauté réussit à développer de nouvelles sensibilités et à diversifier ses initiatives pour



Pastorale avec sœur Hélène Gagnon à l'École Sainte-Bernadette. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

servir la société dans le respect de ses valeurs et l'enracinement de son œuvre.

Son nouvel engagement s'incarne d'abord à travers le travail pastoral. Dégagée des institutions éducatives qui l'avaient auparavant mobilisée, elle jouit d'une main-d'œuvre compétente et disponible pour se réorienter professionnellement. Les sœurs investissent ce champ d'activités à titre d'éducatrices de la foi, un rôle qui leur sied bien. Leur œuvre d'éducation se poursuit donc à travers le service diocésain et paroissial qui s'élargit à ce moment¹². On les retrouve derrière une panoplie d'œuvres pastorales pour aider à l'encadrement des populations chrétiennes, à l'éveil des vocations et à la diffusion de la Parole.

L'animation spirituelle des jeunes figure au premier plan des nouvelles priorités communautaires, comme l'atteste la création du Pavillon Françoise-Simard et du complexe de ressourcement spirituel pour écoliers du Lac Pouce, en 1981.

Au-delà de la pastorale, le tournant institutionnel oblige la congrégation à trouver de nouveaux moyens d'exprimer sa solidarité en se tournant vers différentes formes de travail social. Il y a dans le monde catholique des années 1970 un contexte favorable à l'implication sociale nommé « la théologie de la libération ». Des ponts sont partout créés entre les communautés religieuses et les organismes voués au service des personnes démunies. Les Sœurs du Bon-Conseil contribuent à en créer et en développer plusieurs dans la région. C'est là une nouvelle expression de leur foi qui s'inscrit dans leur mission initiale de transformation sociale et le

Pastorale

- Animation Jeunesse
- Alliance-Action
- Associées
- Association Marie-Reine
- Brebis de Jésus
- Centre de prière (Arbre de vie)
- Chemins d'Emmaüs
- Chemin faisant
- Choix
- Co-Éducation de la Foi
- Communauté de base « Le Réseau »
- Cursillo
- Étoiles de Marie
- Étincelles
- Femmes Chrétiennes
- Filles d'Isabelle
- Flambée
- Foyer de personnes âgées
- Groupes de prière
- Initiation sacramentelle
- Jardin Hébron
- J.E.C. - J.O.C. - L'A.C.L.É.
- Pastorale communautaire
- Pastorale paroissiale
- Pastorale scolaire
- Pensionnat
- Rencontre
- Secrétariat (presbytère)
- Services communautaires

Oeuvres sociales

Archives Bon-Conseil
ARDF Association religieuse pour le droits des femmes
Centrart Fondation (La Baie)
Café Jeunesse
Carrefour communautaire St-Paul
Centre de Prévention du Suicide 02
Chorale
Comptoir St-Vincent-de-Paul
Comptoir vestimentaire (Roberval)
Corporation du Centre Historique inc.
Corporation des Fermes Solidar inc.
Coopérative d'Habitation Kénoami
Développement et Paix
Fondation Françoise Simard
Fondation Marcelle Gravel (Dolbeau)
Foyer pour jeunes filles (Jonquière)
Groupe de tricots
Lac Pouce
La Recette
Loge M'entraide
Maison des sans abri
Maison Marie Fitzbach
Maison de Quartier Fondation (Jonquière)
Marmite fumante (Alma)
Migrants (Normandin)
Promotion de la femme
Porte Ouverte aux passants
Relation d'aide à Cafavie et à l'Hôpital
Services à l'évêché
Service budgétaire: ÉchoFripes (Chicoutimi-Nord)
Services chez les Pères Blancs
TV communautaire (La Baie)

fruit d'une réflexion de plusieurs années sur leur engagement public. Ce renouveau religieux les voit se lancer comme bénévoles ou salariées dans le soutien aux personnes victimes d'handicaps, de violence, de pauvreté, de solitude ou en détresse.

Leurs initiatives leur permettent parfois de demeurer enseignantes, mais aussi de devenir monitrices, animatrices, réceptionnistes, administratrices et même couturières ou cuisinières. Pour cela, elles s'investissent physiquement partout sur le territoire

régional, prêtent leurs locaux et partagent leurs ressources financières. À cet égard, des comités d'étude et de partage sont mis sur pied en 1975 et 1981 pour mieux orienter les ressources de l'institution à travers

les nombreuses demandes. Parce qu'elles sont parfois les premières à s'impliquer dans certaines luttes, leur accompagnement social leur permet de jouer les éclairceuses et d'attirer l'attention sur divers enjeux forçant l'implication gouvernementale¹³. C'est là une contribution considérable.

En jetant un regard sur l'implication des Sœurs du Bon-Conseil dans les missions étrangères et les œuvres pastorales et sociales, puis sur les difficultés nées de la réforme Parent ou de Vatican II, leur sens exceptionnel de l'adaptation se dégage devant les exigences d'un monde en évolution qui les a vues, au lieu de se replier, se redéfinir pour mieux poursuivre leur œuvre au service de l'Église et de la société.

Notes

¹ Denise Robillard, *La traversée du Saguenay. Cent ans d'éducation : les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994*, S.I., Bellarmin, 1994, p. 117 et 166.

² *Ibid.*, p. 328 et 458.

³ *Ibid.*, p. 518.

⁴ *Ibid.*, p. 533.

⁵ *Ibid.*, p. 530.

⁶ *Ibid.*, p. 539.

⁷ Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, « Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960 », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 50, no 1, 1983, p. 226 à 228.

⁸ Denise Robillard, *op. cit.*, p. 584-585.

⁹ *Ibid.*, p. 565.

¹⁰ *Ibid.*, p. 596.

¹¹ Nicole Laurin et Lorraine Duchesne, « La présence des communautés religieuses de femmes dans l'espace québécois, de 1900 à 1970 », dans *Études d'histoire religieuse*, vol. 59, 1993, p. 72.

¹² Gisèle Turcot, « La contribution des communautés religieuses et des services diocésains de pastorale sociale (1960-1985) : justice et charité, une alliance en reconstruction », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 69, 2003, p. 103-108.

¹³ *Ibid.*, p. 107 et 111.



Sœur Julienne Côté, fondatrice de SOS Suicide. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

LA CONGRÉGATION AUJOURD'HUI

Par Félix Lafrance
Enseignant en histoire



Le Conseil général actuel. De gauche à droite : sœur Monique Angers, sœur Hélène Gagnon, sœur Gisèle Boulet, sœur Céline Fredette, sœur Marie-Paule Lévêque. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

**Les citations du prochain article sont tirées des propos de sœur Hélène Gagnon, supérieure générale du Bon-Conseil, tenus lors d'une entrevue accordée à l'auteur le 11 octobre dernier.*

Il est difficile d'imaginer comment a pu être vécue la période allant des années 1960 aux années 1980 dans les congrégations religieuses du Québec. Après de longues années d'expansion, elles se sont stabilisées après la guerre avant de décliner rapidement. En un quart de siècle, plus de la moitié des effectifs religieux féminins québécois est disparue, passant d'environ 43 000 à 20 000¹.

Le processus d'étatisation et de laïcisation qui a secoué l'Église québécoise dans les années 1960 a provoqué une crise religieuse historiquement non comparable. L'organisation séculaire de la société s'est désagrégée au profit d'un monde nouveau. Le désarroi qui en a résulté était immense. Des milliers de religieuses compétentes, comme celles du Bon-Conseil, ont perdu les établissements dans les-

quels s'effectuait leur mission communautaire. Encouragées par Vatican II, elles se sont dispersées dans des activités professionnelles diverses. C'était la fin d'un service et d'un témoignage spirituel en commun. L'expérience était douloureuse. À travers la déconsecration ambiante, elles ont dû chercher leur place et une nouvelle identité.

Des défis de taille

Lorsque la crise s'est terminée, dans les années 1980, les congrégations ont hérité d'une situation difficile, de besoins nouveaux et de grands défis qu'elles ne pouvaient ignorer. Les départs avaient cessé, mais l'absence de recrutement, le vieillissement et les décès nombreux des membres ont amené une planification économique, matérielle et immobilière de plus en plus exigeante. Comme bien d'autres, le Bon-Conseil s'est alors mis à envisager et à administrer ces changements, car la nouvelle situation le commandait.

Aujourd'hui, 116 sœurs composent la communauté saguenéenne. Leur moyenne d'âge est de 83 ans. De plus en plus âgées et malades, les sœurs, dont la majorité est à la retraite, ont recours à un personnel laïque grandissant pour les soigner. Avec actuellement près de 40 religieuses à l'infirmerie, l'augmentation constante du nombre d'infirmières salariées entraîne des dépenses importantes. Environ 80 employés côtoient maintenant au quotidien les sœurs, qui sont fières de contribuer ainsi à l'économie régionale et de faire vivre plusieurs familles. C'est un changement, mais elles ont dû s'adapter. « C'est une petite ville ici! Notre mission d'accueil, de simplicité, de bonté continue. » Les sœurs sont heureuses de

prendre soin de leurs consœurs avec dignité, chez elles, malgré les difficultés.

L'enjeu du parc immobilier est l'autre grand défi qu'elles doivent relever. « Nous aimerions qu'il reste une trace indélébile et matérielle de notre passage ici, qu'une partie des bâtiments soit conservée. » Ce défi est partout présent dans l'Église depuis les années 1990. La fermeture, la démolition et la vente d'églises et d'espaces conventuels sont d'ailleurs devenues des constituantes de la réalité québécoise. Malgré une certaine prise de conscience de la part de la collectivité régionale quant à la valeur historique du patrimoine religieux bâti, dans un contexte de perte de pratique de la foi, cet héritage identitaire demeure trop peu reconnu. Le transmettre aux générations futures représente donc un enjeu de taille. Lui trouver un nouvel usage social et communautaire qui soit compatible avec sa mission originale pourrait permettre de le conserver pour qu'il serve d'outil de développement régional. Cette requalification à d'autres fins est bien présente à l'esprit de la congrégation.

« On voudrait bien se dire que les immeubles peuvent continuer d'une façon culturelle, convertis dans une œuvre d'éducation. Pour nous ce serait heureux. Ce serait une autre façon de dire qu'il y a eu des traces, des personnes. Nous sommes très préoccupées par le patrimoine immobilier, parce qu'il est lourd à supporter pour nos capacités. Depuis plusieurs années, nous tentons de le vendre, peut-être même de le céder. Seulement entretenir ces immeubles est dispendieux. Ce n'est pas facile. Nous n'avons pas le bassin de population de Québec ou Montréal.

Nous avons un projet actuellement pour voir si des organismes culturels peuvent en occuper une partie. Ils seraient centralisés en un seul endroit. Est-ce que cela se réalisera? Nous le souhaitons. C'est notre projet, nous serions heureuses. Penser à démolir, c'est dommage, mais c'est une possibilité. Nous ne pouvons pas continuer à entretenir des locaux vides indéfiniment. Aussi, la zone d'occupation va s'amenuiser toujours avec les décès. C'est notre dernière carte. »

Lorsqu'on demande à sœur Hélène Gagnon si la communauté espère un retour du recrutement pour pallier ses difficultés, elle se fait lucide :

« Non, nous n'avons plus cet objectif d'avoir des entrées. De toute façon, si une jeune femme de 20 ans

venait vivre avec nous maintenant, ce ne serait plus son monde. La différence de culture et de génération est trop grande. On ne lui rendrait pas service, je pense. La jeune serait un peu perdue et étouffée dans une atmosphère de personnes âgées. »

C'est davantage du côté de l'accueil d'autres communautés religieuses qu'une partie de la solution se trouve.

Cet accueil « est source de joie, de solidarité et d'ouverture. » Depuis environ 10 ans, le Bon-Conseil a accueilli les religieuses de la communauté des Filles de la Présentation de Marie et des religieuses des Servantes du Très-Saint-Sacrement. Ces religieuses louent, partagent des espaces et participent aux événements de notre communauté. C'est une façon « de cultiver la joie, la vie et le partage avec d'autres », de s'aider mutuellement et de permettre à des religieuses saguenéennes de terminer leur vie dans la région qui les a vues naître. Le Bon-Conseil prépare actuellement la venue des religieuses de la Congrégation des Augustines de la Miséricorde de Jésus de Chicoutimi, dont le monastère passera aux mains d'un autre propriétaire.

« Ce qui fait notre force c'est d'être ensemble »

La conjoncture nouvelle, même si elle influence la vitalité du groupe et en transforme radicalement les rapports, ne signifie pas que celui-ci vit malheureux ou qu'il a cessé d'œuvrer conformément à sa mission.

« Les communautés d'une dizaine de personnes dans lesquelles nous vivons à la maison-mère créent un esprit de solidarité et de bien-être. Nous sommes bien! Cela nous permet de nous retrouver, de nous reposer, de prier ensemble, de faire des activités, comme fêter des anniversaires et participer aux fêtes communautaires. Les gens, quand ils viennent, disent "ça sent la paix chez vous". Ils ont la nostalgie des grandes institutions religieuses. »

Au-delà du plaisir d'évoluer ensemble, les sœurs conservent le souci de se mettre au service de l'Église et de la société. Plusieurs sont toujours actives. La majorité œuvre maintenant à l'intérieur de la maison-mère à l'administration, à l'animation pastorale ou aux besoins des plus âgées ou malades. Une vingtaine de sœurs poursuit aussi des œuvres à l'extérieur

du couvent dans divers organismes sociaux.

« Je suis fière quand je me promène dans la région de me dire que pour plusieurs organismes, c'est une sœur qui en est à l'origine. Nos sœurs ont mis des organismes en marche, et ça continue différemment. Leur rôle n'est pas de les garder pour elles, mais de combler les besoins du milieu pour ensuite se retirer et voir les gens les prendre en main. C'est ça l'éducation, ça essaime. Notre forme d'administration et de vie favorise cette façon de faire. Il n'y a pas de différence de confort matériel entre nous. Les besoins et les capacités sont mutualisés.

Nos engagements nous ont permis de faire naître un plus grand partage entre nous et les autres afin de combler des besoins, en participant à la fondation d'organismes communautaires. C'est ce qui fait la force de la mise en commun, qui est au centre de nos vies et de notre œuvre. Nous souhaitons que le tout puisse inspirer encore.

L'enseignement, c'est passé ce temps-là. L'éducation, c'est plus que l'enseignement. Regardez tous les organismes communautaires (soupes populaires, services budgétaires, comptoir vestimentaire, centre jeunesse, maison de femmes en difficultés et autres), c'est la continuation d'une autre façon de ce que nous avons amorcé. Nous avons vécu l'éducation par l'enseignement, par la pastorale, les œuvres sociales, c'étaient et ce sont encore des moyens pour contribuer au développement humain et spirituel du peuple de Dieu. »

Le Bon-Conseil est par ailleurs toujours impliqué dans un processus visant à émanciper la communauté rwandaise qu'il avait fondée il y a plus de 30 ans et qui est maintenant suffisamment mature. Des démarches sont entamées et se poursuivent vers son indépendance légale. Sœur Hélène Gagnon est chargée de préparer les dossiers inhérents aux droits civils et canoniques et d'assurer les communications avec les autorités civiles et religieuses, ce qui l'a encore menée au Rwanda l'été dernier et la mènera au Vatican prochainement. La communauté rwandaise du Bon-Conseil est actuellement constituée de 36 sœurs dont la moyenne d'âge est de 47 ans.

La solidarité avec les femmes leur a particulièrement tenu à cœur dans les dernières décennies. Comme pour d'autres communautés religieuses féminines, le féminisme est devenu une option incontournable pour le Bon-Conseil². Peut-on s'en surprendre? Car

malgré qu'elles préparaient les jeunes filles à devenir des épouses, des mères et des ménagères, elles projetaient en même temps l'image de femmes instruites, professionnelles et émancipées. Leur modèle revêtait une force d'attraction indéniable qui contribuait à donner confiance aux revendications féministes³.

« Pour nous, les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, il y a déjà longtemps que nous sommes sensibles à la cause féministe. Nous avons des sœurs engagées derrière la cause des femmes. Le mouvement *#metoo*, il nous a parlé, je comprends donc! Les femmes connaissent maintenant des avancées importantes, mais il y a encore du travail à faire. Je suis contente de voir les jeunes hommes travailler plus qu'avant à la maison, avec les enfants. Nous sommes sensibles à la place que les femmes occupent dans la société, mais aussi dans l'Église. Je pense que l'Église, avec le pape François, va s'ouvrir à elles éventuellement. Pas nécessairement pour devenir prêtres, mais pour qu'elles soient considérées à leur juste valeur, dignes et à la bonne place pour donner et jouer le rôle qui leur revient tant dans l'Église que dans la société. Qu'elles puissent travailler dans des postes clés, car elles peuvent apporter beaucoup. »

La société s'est laïcisée et devient de plus en plus individualiste et matérialiste, s'éloignant du modèle que les religieuses ont toute leur vie contribué à façonner, mais cela ne les attriste pas outre mesure.

« Non, moi ça ne me dérange pas. Les gens n'ont pas choisi la même vie que nous. Leur rôle et leur vocation sont de vivre en famille, c'est leur choix et un bon choix. Nous n'avons pas à juger, ceci leur appartient. Nous avons travaillé auprès de gens en difficultés, nous ne cherchions pas à les convaincre de quoi que ce soit, mais à les accompagner, à être une présence heureuse. Les écouter, les recevoir, c'est notre rôle. Nous n'avons pas le pouvoir de changer l'autre, qu'il soit croyant ou non, marié ou divorcé, musulman, homosexuel... Chacun a ses motifs, ses circonstances et son passé qui expliquent bien des choses. Nous avons été capables de reconnaître la beauté qu'il y a dans une personne favorisée ou non, il faut l'apprécier à sa juste valeur, selon l'Évangile.

Pour ce qui est de la politique, les choix sociaux, chacune d'entre nous a des opinions. Nous avons des débats, c'est normal. Nous avons nos personnalités propres à chacune. Aussi, avoir une structure et une sensibilité historique et spirituelle aide à choisir et à

prendre une orientation claire. Ce sont de gros défis aujourd'hui. Nous en jasons souvent entre nous. »

« Il faut avoir la situation bien claire »

Le cheminement de cette communauté destinée à l'enseignement régional tire à sa fin. La situation force l'établissement de priorités qui tiennent compte des vœux les plus profonds des religieuses, mais en même temps des ressources qui leur sont imparties. Cela leur évite de s'attacher à un passé révolu ou de rêver d'un avenir impossible. Elles abordent en effet le présent et l'avenir avec lucidité et réalisme. Les décès, la maladie, la planification économique et matérielle, la remise progressive des œuvres aux organismes civils, l'engagement chrétien dans un monde déchristianisé, les nouvelles tâches, la collaboration avec les laïcs... Elles travaillent à structurer leur gouvernance en accord avec leurs besoins et leur vision d'avenir.

Le premier de ces besoins – ou de leurs souhaits – est de se maintenir jusqu'à la fin à la maison-mère. Elles ont aussi le souci d'y vivre avec le même esprit de famille et le même bonheur qui les a toujours caractérisées. Continuer leurs activités – les œuvres sociales, la formation pastorale, la lecture, les cours d'informatique, les fêtes-anniversaires et autres. – tant qu'elles le pourront. Ce faisant, elles veulent rester ancrées dans la spiritualité de leur ordre, rechercher la volonté de Dieu et offrir un témoignage vivant de sa présence qui soit propre à la formation spirituelle et humaine du peuple de Dieu.

« Il est possible de vivre heureuses et de nous réaliser dans un état de vie qui, encore aujourd'hui, a un sens, pour nous d'abord, puis dans le monde aussi. Ce dont nous sommes le plus fières, c'est de continuer de partager l'Évangile, d'être ouvertes sur le monde, d'être près de la population, et d'essayer d'être dignes et heureuses jusqu'à la fin de la congrégation. »

Leur gouvernance sera éventuellement opérée par des personnes laïques, qu'elles voudraient bien voir perpétuer leurs valeurs et continuer de porter des fruits à travers leur patrimoine. Actuellement, elles poursuivent leurs tâches administratives et missionnaires. La somme de travail est importante, mais leur supérieure générale est en bonne santé et sait que c'est sa mission.

« Je le fais avec cœur, puis ce que je ne suis pas capable de faire, je le donne à Dieu, qui m'aide. Je ne me sens pas déstabilisée dans cette fonction. Pas dans le moment. Je m'en remets à Lui. Aussi, j'ai des conseillères, nous travaillons en équipe. Je ne pourrais pas travailler toute seule. Nous avons des rencontres régulières des Conseil général et d'administration. Nous avons des mandats et il faut être fidèles aux orientations du chapitre, c'est-à-dire à ce que l'ensemble des sœurs de la congrégation demande. Enfin, demander de l'aide extérieure fait de plus en plus partie de notre vie, car nous sommes plus âgées et la société est plus complexe. Nous avons de l'expérience, mais pas en tout. Nous consultons d'ailleurs lorsque nécessaire. »

Les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi fêtent cette année leur 125^e anniversaire. Peut-être (probablement?) leur dernière grande fête en communauté.

« Je le vis avec les sœurs comme un testament, mais nous sommes encore vivantes, dignes, capables de donner des services jusqu'à la fin. Nous sommes réalistes, nous n'en avons plus pour 25 ans, il y a une limite. À travers les sentiments qui se mélangent, un regard sur notre histoire nous inspire satisfaction. Nous admirons l'œuvre de Mère Françoise Simard et des pionnières, nous sommes imprégnées d'elles, c'est en nous. Leur exemple continue de nous rendre plus audacieuses. Nous sommes fières quand nous regardons ce parcours de 125 ans. Pour notre part, les Sœurs de Notre Dame du Bon-Conseil peuvent affirmer qu'elles vont continuer de vivre à travers les missions, les valeurs et l'éducation que les jeunes ont reçues. C'est le plus bel héritage. Ce sont les traces que nous aurons laissées. Un héritage spirituel d'abord, composé de valeurs évangéliques qui traversent les temps. On reconnaîtra ce qui s'est passé ici! »

Notes

¹ Micheline Dumont, « Les charismes perdus. L'avenir des congrégations religieuses féminines en l'an 2000 », dans *Recherches féministes*, vol. 3, no 2, 1990, p. 75.

² *Ibid.*, p. 89.

³ Micheline Dumont et Marie-Paule Malouin, « Évolution et rôle des congrégations religieuses enseignantes féminines au Québec, 1840-1960 », dans *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 50, no 1, 1983, p. 229-230.

LE CENTRE HISTORIQUE DES SŒURS DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL DE CHICOUTIMI : CRÉATION ET ÉVOLUTION

Par Hélène Girard, directrice générale
Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

Un premier pas

L'idée de créer un musée pour perpétuer l'histoire de la congrégation a vu le jour au début des années 1990. Les fêtes du centenaire et l'intérêt de quelques religieuses pour leur héritage permettent l'installation d'un premier musée au quatrième étage de l'ancienne École normale.

Ouverture au public

En 1997, sœur Suzanne Tremblay, supérieure générale de la congrégation, confie à sœur Esther Chouinard la responsabilité du musée, nommé à partir de cette date Centre historique. Elle raconte sa première visite avec ces mots : « Soudain, tout s'anime à mes yeux : les écrits, les souvenirs, les murs. Une présence spirituelle se dégage : l'émotion fait surface en moi, la grâce est là, le feu sacré et le zèle.¹ » À partir de cette date, une intuition profonde la guide : le goût de ses racines et le feu sacré pour transmettre la flamme du charisme de l'éducation. Cette intuition solide lui donne l'audace d'annoncer et de redonner à d'autres personnes le goût de s'impliquer dans le développement du Centre historique de la congrégation.

La première année, sœur Esther invite les religieuses à visiter le Centre historique pour mieux le connaître, le lire et l'aimer. Elle recueille aussi des informations auprès des autres communautés qui ont une bonne expérience dans le domaine du patrimoine religieux. Afin de le développer et de contribuer à son ouverture au public, sœur Esther s'adjoint deux comités composés de laïcs. Le premier comité ressource comprend une muséologue, deux enseignantes et un artiste dont l'objectif est d'aider à animer le Centre. Le comité partenariat, quant à lui, s'implique plus particulièrement au niveau du soutien financier.

L'inauguration officielle du Centre historique a lieu le 29 novembre 1998. Pour l'événement, Mgr Jean-Guy Couture prononce un discours et mentionne : « Ce sera un centre éducatif et un moyen moderne et ingénieux de

poursuivre la mission que Mgr Labrecque avait confiée à Françoise Simard et à laquelle vous avez été fidèles à travers les époques et les changements de société qui se sont succédés depuis plus de 100 ans². »



Sœur Esther Chouinard au Centre historique. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

L'expansion

Dans les premières années, sœur Esther organise et

mène différents projets avec l'étroite collaboration de ces deux comités. Une première campagne de financement est réalisée en 2001 pour l'installation d'un système d'éclairage adéquat. La formule consiste à vendre symboliquement des lumières au coût de 100 \$ l'unité. Un montant de 20 000 \$ est amassé en 18 mois.

L'embauche d'un animateur-conservateur permet la mise en place d'une première exposition temporaire portant sur la Vierge Marie et ses vocables. Une seconde est présentée l'année suivante sur les chemins de croix. La même année, les deux comités entreprennent une démarche pour l'incorporation du Centre historique qui est officiellement réalisée en 2002.

Entre 2002 et 2006, le Centre historique réalise plusieurs événements : expositions thématiques, pièce de théâtre, lecture publique, court métrage, etc. Cette voie nouvelle permet d'initier des personnes de tous âges à la richesse des rites, des symboles et de l'art, qu'ils soient religieux ou profanes. Le personnel réalise également l'inventaire et le catalogage des artefacts de la collection.

Quelques travaux d'aménagements sont également réalisés. Le Centre adopte la configuration qu'on lui connaît aujourd'hui, soit deux espaces organisés de manière thématique. Le premier, qui accueille les visiteurs, se consacre aux débuts de l'institut, aux fondateurs et aux différentes constructions. Le second espace présente les champs d'actions de la congrégation depuis sa fondation jusqu'au travail missionnaire. On évoque aussi dans cette section la vie communautaire et la vie religieuse.

La Fondation Mère Françoise-Simard

La problématique liée au financement revient continuellement. Pour assurer la pérennité de l'œuvre du Centre historique, il devient urgent de trouver une solution. Après consultations auprès du Conseil général de la congrégation et des personnes d'expérience en ce domaine, le conseil d'administration du Centre historique crée une fondation.

La Fondation Mère Françoise-Simard prend officiellement naissance en 2005. Depuis cette date, elle organise annuellement une campagne de financement qui prend la forme d'un cocktail-bénéfice. Cette activité est un événement tout indiqué pour faire rayonner la mission et faire connaître l'histoire et l'œuvre de la congrégation.

Les collections

Le Centre historique protège et gère une collection qui comprend plus de 5 000 pièces qui illustrent l'histoire de la communauté et témoignent de son rôle dans l'évolution de la ville et de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les collections s'organisent autour de quatre ensembles :

- les artefacts représentant le quotidien des religieuses, comme la vie domestique, le costume, la profession d'institutrice, les métiers dans la communauté, les missions à l'étranger, etc.;
- les objets relatifs à la fondation de la congrégation, au Fondateur Mgr Michel-Thomas Labrecque et à la Fondatrice Mère Françoise Simard;
- les œuvres d'art ou objets (peintures, broderies, sculptures, maquettes) réalisés par les sœurs de la congrégation. La collection comporte des œuvres de sœur Evelyne Breault, sœur Suzanne Fortier, sœur Marguerite Pedneault, sœur Rosalie Tremblay, etc.;
- les objets liés au culte et à la célébration des rituels (mobilier, instruments de musique, vitraux, orfèvreries, vêtements, objets liturgiques, etc.).

Le Centre historique veille également à garder la mémoire de la communauté en procédant à des entrevues auprès des sœurs. Le Centre s'est associé en 2011 à la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique de l'Université Laval afin de réaliser l'inventaire du patrimoine immatériel de la congrégation qu'il est possible de consulter au <http://www.ipir.ulaval.ca/>.

Chemin de croix portatif

Un crucifix surmonte une boîte, sur laquelle se retrouvent trois personnages. Cette boîte en bois contient des images représentant les 14 stations du chemin de croix. Une manivelle permet de changer l'image. L'objet servait pour les sœurs malades qui se trouvaient dans l'incapacité de se déplacer pour le chemin de croix du vendredi, dévotion particulièrement importante pour la Fondatrice Françoise Simard.



2003.1288
Hauteur : 65 cm
Largeur : 27 cm
Épaisseur : 9,5 cm

Maquette

Maquette réalisée par sœur Marie-Josée Dal-laire et ses compagnes de Normandin qui reproduit à l'échelle le premier monastère de la congrégation. À l'intérieur, on retrouve tous les espaces de vie de la communauté : le réfectoire, le par-loir, la cuisine, la salle de communauté, la chapelle, la salle de noviciat, le dortoir et l'infirmerie.



2003.1310
Hauteur : 100 cm
Largeur : 58 cm
Épaisseur : 60 cm
Matériaux : papier, carton, bois, pâte de sel, pierre

Peinture de la Vierge du Bon-Conseil

Peinture acquise par Mgr Michel-Thomas Labrecque des Révé-rends Pères Augustins, gardiens du sanctuaire de Genazzano. C'est lui-même qui procède à son installation et à sa bénédiction le 10 octobre 1895. Elle est fixée au mur au-des-sus du tabernacle de la première chapelle du monastère. Le Fondateur veut qu'en fixant le tabernacle, le regard de ses filles rencontre le sourire aimant de leur bien-aimée³.

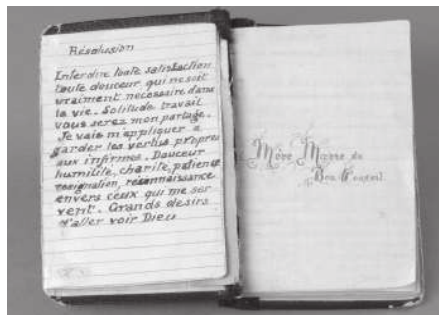


2009.86
Hauteur : 80 cm
Largeur : 56 cm
Huile sur toile

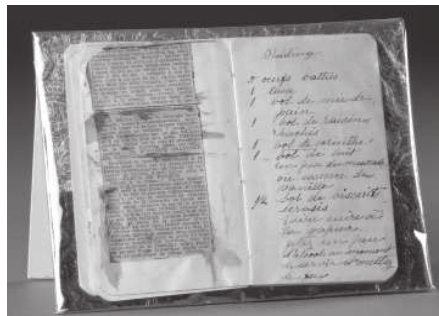
Écrits de la Fondatrice

La présence de documents non signés dans les archives de congrégations religieuses demeure une réalité assez fréquente. Le Centre historique et les archives des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil détient plusieurs écrits

(pages de livres, lettres, objets) non signés dont la production était attribuée à la Fon-datrice. En 2018, une graphologue a authentifié plu-sieurs documents dont deux livres de recettes et un recueil de prières.



Recueil de prières.



Livre de recettes.

Aujourd'hui

Le Centre historique met en valeur une exposition per-manente et présente des expositions temporaires, intra et extra muros, qui mettent en valeur le legs culturel, artistique, archivistique, immobilier, religieux et éduca-tif de la congrégation.

Le Centre historique se distingue par sa mission de conservation et de mise en valeur d'un patrimoine reli-gieux dans une approche moderne et dynamique. La mission éducative de la congrégation continue de vivre à même le Centre historique qui organise des activités destinées aux groupes scolaires, comprenant des visites et des ateliers. Des visites commentées, des événe-ments, des conférences sur l'histoire de la congrégation sont aussi proposées à tous les publics, en plus de la formation offerte aux guides et aux bénévoles. Tous ces moyens contribuent à la transmission et à la diffusion de l'héritage de la communauté.

Un circuit de visite élargi emmène le visiteur à la mai-son-mère pour y voir la chapelle, ainsi que la chambre, et le tombeau de la Fondatrice.

Pour le Centre historique, la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel de la congrégation constitue une préoccupation constante. C'est l'héritage que la congré-gation lègue aux générations futures. Pour s'assurer de la continuité de ce legs, le Centre historique déploie



Chambre de la Fondatrice. Source : Collection Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

des moyens comme l'informatisation, la réalisation d'entrevues, la numérisation des collections, l'engagement de personnel qualifié, etc. L'objectif premier est que l'œuvre et l'histoire de la congrégation demeurent présents dans le cœur des gens de la région pendant encore 125 ans.

La mission du Centre historique est de conserver, développer et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. Par ses actions, le Centre historique souhaite faire connaître et apprécier l'œuvre de ces religieuses et de leur Fondatrice Mère Françoise Simard et compte ainsi perpétuer la mission d'éducation de ces dernières.

Notes

- ¹ Esther Chouinard, *Discours d'ouverture de l'ouverture du Centre historique aux sœurs de la congrégation*, 1998.
² Jean-Guy Couture, *Discours d'ouverture prononcé par Monseigneur Jean-Guy Couture lors de l'ouverture officielle du Centre historique des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi*, 1998.
³ Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, *Texte des vignettes d'exposition*, septembre 1996, p. 85.

Références

- Chouinard, Esther. *Centre historique NDBC 1998-1999 Évaluation du travail*, 15 p.
 Chouinard, Esther. *Centre historique NDBC cheminement 1998-1999*, 36 p.
 Chouinard, Esther. *Centre historique NDBC cheminement 1999-2000*, 28 p.
 Chouinard, Esther. *Discours d'ouverture de l'ouverture du Centre historique aux sœurs de la congrégation*, 1998.
 Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi. *Texte de vignettes d'exposition*, septembre 1996, 203 p.
 Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique (2019). *Le patrimoine immatériel religieux du Québec*, Université Laval.

les imprimeurs associés

T. 418 543-4423

1415, des Champs-Élysées
 Chicoutimi (Québec) G7H 6J2
 lesimprimeursassocies.com

L'équipe qui se démarque depuis 1949

REGARD SUR LE PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

Par Hélène Lalancette, archiviste

Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

Le patrimoine archivistique religieux est souvent abordé discrètement en raison des nombreux bouleversements que le Québec a vécus, au tournant des années 1960, avec la Révolution tranquille. En effet, la transformation des rapports entre l'Église catholique et l'État a conduit à la sécularisation des institutions religieuses et politiques pour faire place à la laïcisation. Cinquante ans plus tard, la population demeure rébarbative à tout ce qui touche la religion catholique. Cette baisse d'intérêt est inquiétante pour le patrimoine archivistique religieux du Québec, car il risque d'être dispersé ou même dilapidé. Pourtant, cette masse documentaire regorge de petits trésors insoupçonnés et témoigne du rôle majeur joué par les communautés religieuses dans les différentes sphères de la société québécoise telles la santé, l'éducation, l'aide aux plus démunis, etc.



Bénédictio des archives. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Les archives de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi témoignent de la mise en place et de l'évolution de l'éducation dans la majorité des écoles paroissiales du diocèse de Chicoutimi et de la Côte-Nord. Il en va de même pour le développement social régional ainsi que pour la vie quotidienne au sein de la communauté.

Organisation des archives

La profession d'archiviste au Québec s'est dévelop-

pée au rythme des changements vécus au cours des 50 dernières années, notamment sous l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication¹. Des formations ont été mises en place ainsi qu'une association de professionnels regroupant les archivistes pour répondre aux nouveaux besoins de gestion documentaire des instances qu'elles soient religieuses, publiques ou privées. À la fin des années 1960, une gestion efficace des documents se fait sentir au sein de la communauté en lien avec la vague de changement que vit la profession d'archiviste.

C'est à l'automne 1969 qu'un premier projet d'un dépôt d'archives est officiellement soumis au Conseil général de la congrégation, sous la gouverne de sœur Léonie Lévesque, archiviste et responsable du projet, à qui s'ajoutent sœur Marguerite-Marie Potvin, responsable du volet historique de la congrégation et sœur Marguerite-Marie Pedneault, responsable des photographies. Ces trois sœurs constituent l'équipe du projet. Elles mettent en place des directives dans le but de centraliser à la maison-mère l'ensemble des documents de chacune des missions. En 1975, sœur Léonie Lévesque laisse sa place à sœur Irène Lachapelle pour des raisons de santé. Le projet d'organisation des archives de la communauté se développe sur une longue période en raison des diverses problématiques encourues. Tout d'abord, il y a eu un travail de sensibilisation auprès des sœurs supérieures de chacune des missions afin de se départir et de trier adéquatement les documents et les objets. Les personnes désignées au tri ont à préparer les versements des documents qu'elles ne tiennent pas à garder et qui encombrant leur espace de travail. Le manque d'intérêt et de temps pour cette tâche occasionne des délais.

Ensuite, le choix d'emplacement et d'aménagement des locaux destinés à recevoir et à conserver les archives a été ardu. En effet, l'espace libre à la maison-mère est excessivement rare. Il a été décidé de faire un essai dans trois petits bureaux en attendant qu'un local adapté et conforme aux conditions nécessaires à la conservation des archives se libère. Le dépôt a été situé dans le sou-

bassement de l'École normale. Il faut attendre en février 1978, pour prendre possession d'un local plus adéquat. Quelques mois à peine à la suite du déménagement, il appert que cet espace est inadéquat pour la conservation des documents en raison de la grande variation de température et de la mauvaise aération. L'espace exigu pour le triage décourage les sœurs à venir y travailler.

Et puis, un autre problème important est le manque de main-d'œuvre pour déplacer les boîtes d'un endroit à l'autre de même que pour aider à trier les documents en préarchivage.

L'avènement du centenaire de la congrégation amène un second souffle pour l'organisation des archives. Un projet de musée est mis sur pied pour y promouvoir l'œuvre de la communauté, nécessitant ainsi la gestion des archives pour documenter l'histoire. C'est en 1991 qu'un local est définitivement aménagé, avec une voûte où la température est contrôlée pour assurer la préservation des archives. Soeur Irène Lachapelle et son équipe travaillent très fort pour y organiser un espace de travail adéquat, malgré les nombreuses demandes et pour mettre en place l'exposition permanente du Centre historique. Soeur Irène Lachapelle quitte les archives en 1996, soit deux ans après la célébration du 100^e anniversaire de la congrégation. Malheureusement, la santé déclinante de certaines sœurs travaillant aux archives et les énergies mises pour la préparation du centenaire fait en sorte que le traitement documentaire est quelque peu mis de côté. Il faut attendre encore deux ans, soit en 1998, pour qu'une nouvelle équipe reprenne en main la direction. À ce moment, soeur Esther Chouinard est appelée à s'occuper du musée et soeur Nicole Gravel, des archives. Dès lors, de nombreux travaux de tri, d'élagage et d'inventaire sont réalisés. Les deux religieuses s'entourent de personnes laïques compétentes dans le domaine de la muséologie et de l'archivistique afin d'optimiser l'organisation du Centre historique et des archives.

Aujourd'hui, la congrégation conserve ses archives avec soin, par contre, l'accessibilité reste plutôt restreinte. Elle veut poursuivre le travail amorcé par ses membres, mais le vieillissement de ces dernières entraîne une diminution de l'aide apportée. Il s'avère nécessaire d'engager une personne laïque pour continuer le travail. Depuis 2016, l'archiviste traite les fonds documentaires selon les normes archivistiques canadiennes afin d'en faciliter l'accès et la consultation et ainsi favoriser la connaissance historique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de sa communauté. Certains fonds sont

particulièrement riches en informations sur l'histoire régionale et sur la mise en place de l'éducation. De plus, plusieurs projets de description de fonds et de numérisation de photographies et de documents essentiels ont été réalisés grâce à des subventions.

Ce qui y est conservé

Quelques 250 boîtes de documents sont entreposées dans la voûte des archives. On y retrouve des fonds privés des sœurs ayant fait profession au sein de la congrégation, des documents administratifs, financiers, mobiliers, immobiliers et d'exploitation datant de la fondation jusqu'à aujourd'hui. Cette masse documentaire reflète la dévotion de la communauté, la formation religieuse nécessaire, le fonctionnement des écoles où elles ont œuvré tant dans sa structure administrative que dans les méthodes d'enseignement utilisées sur le territoire québécois et à l'étranger, les activités pastorales et les œuvres sociales auxquelles elles ont participé ou développées.

Les archives conservent également de nombreuses photographies représentant les lieux missionnaires, de même qu'un nombre important de livres sur la pédagogie scolaire, la dévotion et l'histoire de la communauté.

Le patrimoine archivistique religieux fait partie intégrante de l'histoire de notre société. Il est important de le préserver, car il est le témoin du passé pour les générations futures. En s'inscrivant au sein de notre héritage culturel collectif, ces archives témoignent par exemple du rôle majeur joué par les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil dans la mise en place et le développement de l'éducation tant régionale qu'internationale.

Références

Des informations sont puisées dans les annales de la maison-mère et dans les documents de sœur Léonie Lévesque et sœur Irène Lachapelle.
Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, *Annales de la maison-mère*, volume 8, 1964-1974, 259 p.
Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, *Annales de la maison-mère*, volume 9, 1974-1994, 219 p.

Notes

¹ Gagnon-Arguin, Louise et Lajeunesse, Marcel. *Panorama de l'archivistique contemporaine : évolution de la discipline et de la profession*, Éditions Presses de l'Université du Québec, Québec, 2015, 350 pages.

LE PATRIMOINE BÂTI

Par l'équipe du Centre historique et des archives Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi

La Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil est établie au centre-ville de Chicoutimi depuis maintenant 125 ans. Son complexe se transforme au fil des besoins. Il est destiné préalablement à accueillir les sœurs durant les vacances scolaires. Il évolue ensuite vers un centre de formation important pour enfin devenir aujourd'hui un milieu de vie pour les sœurs vieillissantes et pour divers organismes sociaux et culturels. Situé sur un cap rocheux, il est un des complexes immobiliers les plus imposants et facilement reconnaissables de Chicoutimi. Il est réputé pour la vue magnifique qu'il offre sur le Saguenay.

Le terrain

À l'origine, l'emplacement où a été érigé le premier monastère appartient à la Corporation épiscopale de Chicoutimi (évêché). C'est en 1901, cinq ans après la construction du premier monastère, que Mgr Michel-Thomas Labrecque, évêque du diocèse de Chicoutimi et Fondateur de la communauté, fait don officiellement par acte notarié de cette parcelle de terrain à la corporation de l'Institut des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil. Par la suite, le 7 juin 1902, Mgr Labrecque acquiert une partie du terrain voisin appartenant aux Augustines de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier au coût de 200 \$. Voyant l'intérêt de la jeune communauté à défricher pour s'autosuffire, l'ajout de cette lisière de terrain va permettre d'y installer un cimetière et d'y agrandir les jardins. En 1932, l'institut doit céder à la ville une bande de terrain pour l'élargissement de la rue Racine en échange d'une réfection du chemin d'accès. En 1945, Mgr Georges Melançon, évêque du diocèse de Chicoutimi, donne une parcelle de terrain appartenant à l'évêché pour y tracer un chemin plus accommodant que la montée existante. La compagnie Pic Construction est engagée pour refaire le chemin d'accès et ériger un mur de pierres longeant la rue Racine. En 1946, l'asphaltage de l'entrée s'effectue.

Le premier monastère (N°1)

L'idée première de Mgr Labrecque est de former un petit nombre de sœurs et de les loger à l'évêché pendant

quelques années. Voyant que les demandes d'entrée augmentent, la décision de construire un monastère devient nécessaire. Le 15 mars 1895, Mgr Labrecque envoie l'entrepreneur François-Xavier Morin examiner l'endroit le plus favorable à la construction. Les plans sont préparés par l'abbé Thomas Roberge. Les travaux du premier monastère débutent officiellement le 2 avril 1895. La construction est modeste, convenable et répond aux besoins de la congrégation naissante. Les dimensions du premier monastère sont de 39 x 48 pieds (12 x 15 mètres). Il est constitué de trois étages, d'un grenier et d'une cave. Les murs sont recouverts de briques rouges. Les travaux sont supervisés par Mgr Labrecque et avancent rondement. Le bâtiment est prêt à recevoir les premières religieuses le 10 octobre de la même année.



Agrandissement du premier monastère, 1902. Source : Collection Archives Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil.

L'agrandissement du premier monastère (N°2)

Constatant une fois de plus que les sœurs sont à l'étroit, Mgr Labrecque décide, le 30 avril 1901, qu'il est temps de procéder à l'agrandissement du monastère. Le contrat est réalisé par l'entrepreneur Honoré Martel. L'expansion du bâtiment est de 40 x 45 pieds (12 x 14 mètres), en plus d'une rallonge de 16 pieds (5 mètres) pour former le cœur de la chapelle. Le 11 mars 1902, les travaux débutent et se terminent au cours de l'été.



Complexe des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, 700, rue Racine Est, Chicoutimi. Source : Roger Gauthier.

La Maison blanche (N°3)

Le 28 mai 1910 commence la construction d'un nouveau bâtiment appelé « la Maison blanche » destinée aux sœurs missionnaires qui reviennent à Chicoutimi durant les vacances scolaires. Cette addition devient nécessaire pour loger adéquatement l'ensemble des sœurs missionnaires. Les plans sont réalisés par sœur Saint-Emmanuel (Blanche Bergeron), assistante de la Fondatrice. Cette construction, située sur le cap, a 80 x 40 pieds (24 x 12 mètres) et deux étages. Les sœurs font preuve de clairvoyance et décident d'ajouter un grenier à l'édifice. Ce dernier peut être aménagé en espace habitable si le besoin s'en fait sentir ultérieurement. C'est ce qui se produit en 1931. Lors de la réfection du bâtiment, le grenier est transformé en troisième étage. En 1954, une vaste galerie de 85 x 16 pieds (26 x 5 mètres) y est ajoutée. Plus tard, deux étages supplémentaires sont ajoutés au bâtiment et le revêtement extérieur en brique est entièrement refait.

La maison-mère (N°4)

Les travaux de construction de la maison-mère se déroulent de 1915 à 1918. Entre-temps, le nombre de

sœurs dans la congrégation est passé de 100 à 114. L'architecte de ce projet n'est pas connu, mais c'est sœur Saint-Emmanuel qui est chargée de la surveillance du chantier. C'est également elle qui suggère l'agrandissement du bâtiment en 1916 pour y ajouter une chapelle.

La Maison rouge (N°5)

En 1931, un bâtiment d'un étage en brique nommé « la Maison rouge » s'ajoute au complexe existant. Il est destiné à accueillir les bouilloires du nouveau système de chauffage de la congrégation. Ce sont deux sœurs de la communauté qui ont la tâche de s'occuper de ce système, soit sœur Herman-Joseph (Eugénie Lemay) et sœur Saint-Philippe-de-Néri (Marie-Anne Lemay). Elles ont obtenu un certificat d'opérateur de machines frigorifiques et de mécanicien de machines fixes. En avril 1937, il est décidé par le Conseil général de rehausser la Maison rouge de cinq étages dans le but d'y placer la buanderie, les appartements des employés, la reliure, le musée de taxidermie de sœur Saint-Léandre, ainsi que des dortoirs d'été pour les sœurs missionnaires. En 1940, le scolasticat y est installé. L'École ménagère y prend place en 1945.

L'infirmierie (N°6)

En 1945, c'est la construction de l'infirmierie aujourd'hui appelée « l'aile Françoise-Simard ». Les sœurs âgées ou malades ont toujours tenu une place importante au sein de la congrégation. Reconnue comme l'architecte de la maison, sœur Saint-Joseph-de-L'Eucharistie (Marie-Anna Duchesne) supervise le chantier. Elle se fait un devoir de veiller à ce que l'aménagement rende les séjours les plus paisibles et confortables possible en ayant accès à la lumière du jour grâce à la rotonde, aux grandes fenêtres et aux nombreux balcons. L'achat d'équipements modernes, notamment un ascenseur, des coupe-froids et un régulateur de température, y contribue également. Les travaux se terminent vers la fin de l'année 1946.

L'École normale (N°7)

Devant l'augmentation de la population, il devient de plus en plus urgent, à l'égard des jeunes filles, de faciliter l'accès à une carrière dans l'enseignement, mais également d'assurer une relève professorale. Mgr Georges Melançon, évêque du diocèse de Chicoutimi, fait la demande à la congrégation de créer une nouvelle École normale. Cette école est fondée en 1947 selon les plans des architectes Lamontagne et Gravel. Les cours offerts suivent le programme des écoles normales de l'époque. Il forme des enseignantes dans un système d'éducation supérieure reconnu par le Département de l'Instruction publique. L'école ferme ses portes en 1969.

Le prolongement de l'École normale (N°8)

Le prolongement de l'École normale se réalise en 1956. Les architectes Lamontagne et Gravel exécutent les plans et l'entrepreneur Xavier Néron est chargé de la réalisation du chantier. La construction est dictée par le besoin d'espace pour l'École normale et pour y établir l'Institut familial. Cette nouvelle aile, au coût de 1 700 000 \$, est impressionnante par ses dimensions. Elle nécessite le dynamitage du roc et le remblai de certaines parties du terrain.

Cette solide construction est appelée à loger les salles de récréation, de musique et de classes ainsi que bureaux, dortoirs, cafétéria, bibliothèque, infirmerie, laboratoires de sciences, auditorium, chapelle, etc. L'Institut familial avait pour but d'apprendre aux jeunes filles à devenir des femmes de maison. Elles apprennent les secrets de la puériculture, l'art culinaire et l'artisanat. Cette école ferme ses portes en 1969.

Au début des années 1970, ces locaux sont loués à la Régionale du Saguenay (aujourd'hui la Commission

scolaire des Rives-du-Saguenay) pour y installer des classes destinées aux personnes ayant une incapacité physique ainsi que pour d'autres formations. C'est en juin 1977 que le Lycée du Saguenay prend place dans les locaux de l'Institut familial. À compter de septembre 2007, en raison de la baisse de clientèle, il est jumelé au Séminaire de Chicoutimi et quitte le complexe de la congrégation.

L'aile Saint-Joseph ou Accueil (N°9)

En 1964, une aile de cinq étages est construite pour ajouter 78 chambres servant aux pensionnaires de l'École normale. Elle est reliée par une passerelle menant au cœur du bâtiment (Maison blanche et maison-mère). Lorsque l'École normale ferme ses portes, ce bâtiment devient un lieu d'accueil pour les religieuses missionnaires.

L'aile du Généralat (N°10)

Dernière addition à la longue liste des bâtiments construits sur le terrain de la congrégation, le Généralat est achevé en 1965. C'est pour y établir le Conseil général de la congrégation de même que l'administration qui y résident encore aujourd'hui. Les architectes sont la firme Gravel et Gravel. Ce nouvel édifice est relié à l'infirmierie par une passerelle.

Monument en hommage à la Fondatrice (N°11)

Le monument commémoratif représentant la Fondatrice, Mère Françoise Simard (sœur Marie-du-Bon-Conseil), est érigé en octobre 2012, œuvre du sculpteur Jean-Marie Laberge. Mère Françoise Simard tient dans sa main gauche une copie des constitutions de la congrégation. Il y a le portrait de Mgr Labrecque, le Fondateur et tout en haut, une effigie de Notre-Dame du Bon-Conseil. Le bas-relief symbolise la mission éducative de la congrégation.

Références

Archives sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, *Annales de la maison-mère*, volume 1 à 9, 1894-1994, 2388 p.

Denise Robillard, *La traversée du Saguenay, Cent ans d'éducation, Les Sœurs Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi*, Cap St-Ignace, Québec, 1994, 648 p.

Clorilda Lavoie-Bélisle, *Fondation et historique des cinq premières années du Lycée du Saguenay, 1971-1978*, Édition Coude à Coude, Chicoutimi, mai 1979, 147 p.



CENTRE HISTORIQUE
DES SOEURS
DE NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL



FONDATION
Mère Françoise Simard

Activités pour toute la famille

Dans les prochains mois,
le Centre vous propose

Exposition temporaire
125 ans d'histoire à partager

Les journées de la culture

Pique-niques animés
au Bon-Conseil

17 octobre 2019

Cocktail bénéfice de la
Fondation Mère Françoise Simard

Pour plus d'informations, contactez-nous ;
418 543-4861 poste 201
www.centrehistoriquesndbc.com



Votre maison a besoin d'être rénovée?
Vous souhaitez préserver son caractère
architectural et faire les bons choix?

CONSULTEZ les FICHES-CONSEIL à la RÉNOVATION PATRIMONIALE

de la Ville de Saguenay disponibles en ligne à
permis.saguenay.ca

Vous y trouverez dix différents
types de maisons qui se
trouvent sur notre territoire
ainsi que toutes les informations
nécessaires quant aux bonnes
interventions à réaliser pour
respecter le style et l'époque de
construction de votre bâtiment.

Vous devez également consulter
un professionnel ou un inspecteur
en bâtiment de la Ville de
Saguenay en cas de doute ou de
travaux majeurs.



LA
MAISON
DE
COLONISATION



LA
MAISON
NÉOCLASSIQUE
QUÉBÉCOISE



LA
MAISON
À TOIT
MANSARDÉ



LES MAISONS
PITTORESQUE
ET
VICTORIENNE



LA
MAISON
NÉO-TUDOR



LA
MAISON
VERNACULAIRE
AMÉRICAINNE



LA
MAISON
CUBIQUE



LA
MAISON
BOOMTOWN



LA
MAISON DE
LA WARTIME
HOUSING LTD



LE
BUNGALOW



INFORMATION : 418 698-3112 ou permis.saguenay.ca

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE SAGUENAY

Ville de
Saguenay
au service du citoyen

Culture
et Communications
Québec

